

AMNESTY

LE MAGAZINE DES DROITS HUMAINS

N° 117
Juin 2024

INSTRUMENTALISATION DES MÉDIAS LA VÉRITÉ MALMENÉE



ÉTATS-UNIS

Avortement : un enjeu de la présidentielle

SÉNÉGAL

Extractivisme prédateur

AMNESTY
INTERNATIONAL



LE PROGRAMME *GLOBAL RELIEF*

Au nord de la Colombie, des personnes qui vivent de la pêche s'engagent pour la protection des rivières et des zones humides ainsi que pour leur mode de vie. Elles documentent les pollutions de l'environnement et organisent des manifestations et des actions de nettoyage. Leur engagement les expose à du harcèlement, parfois même à des agressions.

« Les poissons sont morts parce que l'eau était contaminée par du pétrole brut. Nous avons prélevé des échantillons comme preuve. Toute ma famille fait maintenant l'objet de poursuites. »

Julia, pêcheuse



Avec le programme *Global Relief*, nous aidons chaque année des milliers de défenseur·e·x·s des droits humains lorsque leur vie est en danger. Grâce à vos dons, nous pouvons les reloger temporairement, leur offrir une aide juridique ou des soins médicaux. www.amnesty.ch/global-relief

Aidez-nous à sauver des vies et à protéger les défenseur·e·x·s des droits humains! Merci de tout cœur.

Faites un don avec TWINT!

Scannez le code QR avec l'app TWINT
Confirmez le montant et le don



AMNESTY INTERNATIONAL Section suisse . Speichergasse 33 . Case postale . 3001 Berne

Vous souhaitez approfondir certaines des thématiques traitées dans ce magazine? Participez à un de nos cours! Que vous soyez militant·e·x de la première heure ou simple citoyen·ne·x désireux·se d'en savoir plus, venez renforcer vos connaissances et participer activement à la lutte pour les droits humains.

NE DÉTOURNEZ PAS LE REGARD

Genève : lundi 9 septembre, mardi 8 octobre, jeudi 28 novembre

LES DROITS HUMAINS: POUR QUI? POURQUOI?

Fribourg : samedi 14 septembre

NOUVEAUX COURS 2024



Informations et inscriptions détaillées sur notre site internet: www.amnesty.ch/fr/education-aux-droits-humains/formations



AGIR POUR LE CLIMAT EN DÉFENDANT LES DROITS HUMAINS

Bienne : samedi 12 octobre

NAVIGUER DANS LE MONDE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Lausanne : samedi 26 octobre

Impressum : AMNESTY, le magazine des droits humains paraît tous les trois mois. N° 117, juin 2024. AMNESTY est le magazine de la Section suisse d'Amnesty International. En tant que journal généraliste des droits humains, AMNESTY est amenée à traiter de sujets qui ne reflètent pas toujours strictement les positions de l'organisation. Amnesty International a adopté un langage inclusif non-binaire: plus d'informations sur www.amnesty.ch/epicene **Éditeur :** Amnesty International, Section suisse, 3001 Berne, tél.: 031 307 22 22, fax: 031 307 22 33, e-mail: redaction@amnesty.ch **Rédaction:** AMNESTY, rue de Varembe 1, 1202 Genève, tél.: 021 310 39 40, fax: 021 310 39 48, e-mail: redaction@amnesty.ch **Administration:** Amnesty International, Case postale, 3001 Berne. Veuillez svp indiquer le n° d'identification qui se trouve sur l'étiquette lors de paiements ou de changements d'adresse. Merci! **Rédacteur en chef:** Jean-Marie Banderet **Journaliste stagiaire:** Baptiste Fellay **Rédaction:** Rémi Carlier, Eyal Lurie-Pardes, Tigran Petrosyan, Théophile Simon, Natalie Wenger, Florian Wüstholtz **Corrections:** Nicolas Jacot, Anne Florence Perrenoud, Jérôme Rivollet **Ont également participé à ce numéro:** Nadia Boehlen, Charlotte Fama, Anaïd Lindemann, Déo Negamiyimana **Diffusion:** membres (dès cotisation de 30 francs par an) **Le magazine AMNESTY est disponible en ligne:** amnesty.ch/magazine **Conception graphique:** www.muellerluetolf.ch **Mise en page :** Atoll « Ilots graphiques » Catherine Gavin **Impression:** Stämpfli, Berne **Tirage:** 32850 exemplaires.

ÉDITORIAL



Chaque 3 mai, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, Reporters sans frontières publie son classement mondial. Chaque année depuis 22 ans, l'organisation alerte sur la polarisation, la censure, la désinformation qui rongent peu à peu les médias dans de nombreux pays. Chaque année, il ne nous faut que quelques jours pour oublier ses mises en garde. Pourtant, une presse libre n'est pas utile qu'aux journalistes. Elle est essentielle au bon fonctionnement de nos sociétés. L'accès à une information pluraliste n'est pas un luxe mais une nécessité vitale. Car c'est cette diversité qui garantit l'équilibre des récits et qui nous laisse voir les multiples facettes des vérités qui façonnent notre monde. Une tendance – qui ne date certes pas d'aujourd'hui – est particulièrement problématique: la concentration de nombreux

titres entre les mains de quelques grands groupes. Lorsque la politique ou les intérêts économiques dictent unilatéralement le discours, c'est nous, public, qui avons le plus à perdre.

On pourra toujours prétendre qu'il est de notre responsabilité de « faire notre marché », d'aller chercher les informations où nous le souhaitons. Mais l'érosion du service public, et avec elle, celle de l'obligation de refléter toutes les opinions, nous isole plus que nous rassemble. Nous préférons nous complaire dans un entre-soi plutôt que de nous confronter avec des idées divergentes.

Alors à l'heure où certains pouvoirs cherchent à monopoliser la vérité, rappelons-nous que la liberté de la presse, c'est avant tout le droit de chaque personne à être informée de manière juste et complète, pour que chacun·e·x d'entre nous puisse, en toute connaissance de cause, exercer sa liberté d'opinion. Un droit fondamental.

Jean-Marie Banderet, rédacteur en chef

OUVERTURES

Good News	4
En bref	6
En image	8
Opinion	9
Résister au repli	

POINT FORT

Instrumentalisation des médias

Sous influence	10
Indépendance sous pression	12
Comment les pouvoirs politiques et économiques tentent-ils d'imposer leur narratif? Éléments de réponse avec deux spécialistes des médias.	
La juste distance	15
Conservé une certaine distance avec les personnes rencontrées au cours d'un reportage n'est pas toujours chose aisée.	
L'objectivité en moins	17
Depuis le 7 octobre 2023, le paysage médiatique israélien alimente un discours nationaliste et militariste.	
Vecteur de haine	19
Les médias sont parfois utilisés pour répandre des messages haineux. Mais l'inverse est aussi possible, notamment au Rwanda.	

L'exil comme seule issue	20
Lorsque le climat politique est à la répression, comme en Russie, il n'existe parfois pas d'autre solution que de déplacer les médias.	

ÉCLAIRAGES

États-Unis	22
Avortement: un enjeu de la présidentielle	
Suisse	25
Pauvreté taboue	
Sénégal	27
Extractivisme prédateur	
Interview culturelle	29
La drag-queen des hétéros	
Suisse	30
Manifester coûte que coûte	

ÉCHOS

BD	31
Par Vincent Cornut	
Chroniques	32
« Je suis partie, jamais arrivée »	
Un pays déchiré	
Retour à la terre	
Chroniques	33
Entre amour et rage	
Un thriller modérément social	
Espace fiction	34
Les mèches de cheveux (Épisode 4)	

AGIR

Prides en Suisse: les droits queer sont des droits humains!	37
Arabie saoudite: au royaume de la répression	39

ENRÔLÉ DE FORCE ET LIBÉRÉ



Depuis le 7 mars, Daouda Diallo, secrétaire général d'une coalition de la société civile au **Burkina Faso**, a retrouvé la liberté. Il avait été appelé à rejoindre les rangs de l'armée début novembre 2023. Après avoir protesté et contesté juridiquement sa convocation, il avait été enlevé par des hommes en civil le 1^{er} décembre 2023 dans la capitale Ouagadougou. Le 6 décembre, le Tribunal administratif a jugé que les ordres de conscription n'étaient pas légaux et a ordonné leur suspension. Malgré cela, les autorités continuent de recourir à des recrutements ciblés pour réprimer les critiques et harceler les défenseur-e-x-s des droits humains.

DEUX ONG NE SE LAISSENT PAS INTIMIDER

Le 21 février 2024, le Tribunal de **Berne-Mittelland** a acquitté les trois auteur-ice-s d'un rapport sur Kolmar Group AG d'une accusation de diffamation. Le rapport publié par Public Eye et Trial International soulignait que le groupe Kolmar avait peut-être enfreint le droit international en achetant du pétrole de contrebande en provenance de Libye. « Les plaintes pénales et civiles déposées par Kolmar portent les caractéristiques d'une action d'intimidation », a déclaré Mark Dummett, responsable du secteur des affaires et des droits humains à Amnesty International. Avec de telles actions en justice, appelées SLAPP –pour *strategic lawsuits against public participation*–, les entreprises tentent d'intimider et de faire taire les voix critiques par des actions en justice longues et agressives.



UNE QUATRIÈME FEMME LIBÉRÉE PAR LES TALIBANS

Manizha Seddiqi, la dernière des quatre défenseuses des droits humains arrêtées arbitrairement par les talibans en **Afghanistan** entre septembre et novembre 2023, a retrouvé la liberté. Aucune d'entre elles n'avait été inculpée d'un délit. Les quatre femmes n'ont pas eu accès à leur avocat-e-x pendant leur détention, et des membres de leurs familles ont également été arrêté-e-x-s. Alors que Zholia Parsi, Neda Parwani et Parisa Azada ont pu quitter la prison en décembre dernier, Manizha Seddiqi a finalement été libérée le 7 avril.

UN PRÉCÉDENT POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

La **Suisse** en fait trop peu pour lutter contre le changement climatique. C'est la conclusion à laquelle sont parvenu-e-x-s les juges de la Cour européenne des droits de l'homme le 9 avril 2024, entrant ainsi en matière sur une requête des Aînés pour le climat. Le groupe constitué de plus de 2500 femmes âgées de Suisse avait porté plainte contre le manquement du gouvernement. En ne prenant pas les mesures adéquates pour lutter contre le changement climatique, la Confédération a violé les droits à la santé et à la vie de ses citoyen-ne-x-s, en particulier ceux des femmes âgées.

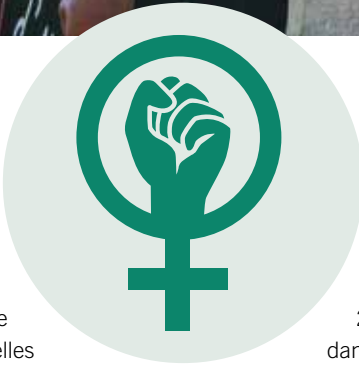


Un combat de longue haleine enfin couronné de succès : pendant des années, des activistes ont manifesté pour le **droit à l'interruption volontaire de grossesse**.

© Bruno Felt

L'IVG GARANTIE PAR LA CONSTITUTION

Le 4 mars, la **France** est devenue le premier pays au monde à inscrire le droit à l'interruption volontaire de grossesse dans sa Constitution. Avec 780 voix contre 72, les député-e-x-s de l'Assemblée nationale et du Sénat ont facilement atteint la majorité des trois cinquièmes, nécessaire à cet effet. Le premier ministre Gabriel Attal a parlé d'une « dette morale » envers toutes les femmes qui ont souffert parce qu'elles ont avorté illégalement. Des milliers d'activistes, notamment à Paris, ont suivi le vote retransmis en direct du Parlement et ont ensuite célébré cette victoire.



VICTOIRE DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

Un nouveau pays européen introduit une définition du viol basée sur le consentement dans son code pénal. Le 19 mars, le Sénat **néerlandais** votait par 73 voix pour et 2 voix contre en faveur d'un droit pénal sexuel dans lequel la violence physique, les menaces ou la contrainte ne sont plus nécessaires pour constituer un viol. Cela porte à 17 le nombre de pays européens qui ont adopté une définition du viol basée sur le consentement.

ENFIN LÉGAL

La **Grèce** est le premier pays chrétien orthodoxe à légaliser le mariage entre personnes de même sexe. Mi-février, le Parlement grec a adopté, malgré les vives protestations de l'Église, un projet de loi accordant aux couples de même sexe les mêmes droits qu'aux personnes hétérosexuelles. Les couples de même sexe pourront ainsi adopter des enfants et se partager leur garde.



PROCÉDURE JUDICIAIRE ENFIN TERMINÉE

Les trois militantes **polonaises** Ela, Anna et Joanna avaient été acquittées en première instance. Mais le parquet avait fait appel de l'acquittement à deux reprises. Cinq ans plus tard, en mars 2024, la Cour suprême a rejeté la procédure des autorités. L'affaire est donc enfin close. Les activistes avaient été accusées en avril 2019 d'« atteinte aux sentiments religieux » après avoir placardé des affiches représentant la Vierge Marie avec une auréole aux couleurs de l'arc-en-ciel. Plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont jointes à Amnesty International pour soutenir les trois militantes.



© Portraits illustrés : André Gottschalk



Le navire **Iuventa** avait été arraisonné à l'été 2017.

© Iuventa



SAUVETAGE EN MER : POURSUITES ANNULÉES

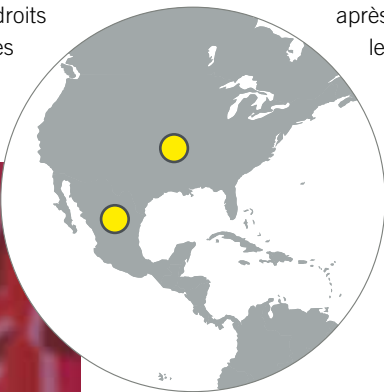
Après plus de six ans, les accusations portées en **Italie** contre quatre sauveteur-e-s en mer allemand-e-s de l'équipage du **Iuventa** ont finalement été abandonnées le 19 avril. L'équipage qui a sauvé des milliers de migrant-e-x-s en Méditerranée depuis 2016 était accusé d'avoir collaboré avec des passeurs. Le Tribunal de Trapani a décidé d'abandonner l'enquête préliminaire contre les quatre membres de l'équipage du **Iuventa** –Dariush Beigui, Sascha Girke, Kathrin Schmidt et Uli Tröder– et six autres personnes qui avaient travaillé sur les bateaux de sauvetage des organisations *Save the Children International* et Médecins sans frontières en 2016 et 2017.

DÉFENSEUSES DES DROITS HUMAINS VISÉES PAR LA JUSTICE

MEXIQUE – L’avocate Ana Lorena Delgadillo Pérez, la journaliste Marcela Turati Muñoz et l’anthropologue médico-légale Mercedes Doretti font l’objet d’une enquête « pour de prétendues infractions relevant du crime organisé ». Amnesty a documenté le cas de ces trois femmes, qui ont été espionnées pour avoir tenté de faire la lumière sur les massacres de 2010 et 2011 à San Fernando. Au Mexique, l’usage de la justice pénale de manière arbitraire de la part des autorités contre les personnes qui enquêtent sur les violations des droits humains, les dénoncent et s’engagent en faveur des victimes s’est normalisé.



La journaliste mexicaine **Marcela Turati Muñoz** a été placée sous surveillance pour ses recherches.



© Antonio Nava Secretaría de Cultura

DES DRONES TURCS FONT 23 MORTS

SOMALIE – Le 18 mars, quatorze enfants et neuf adultes ont trouvé la mort au cours de deux attaques dans le contexte d’une opération militaire somalienne supportée par des drones turcs. Dix-sept autres civil-e-x-s ont été blessé-e-x-s, dont onze enfants. Toutes les victimes sont issues de la minorité gorgaarte. Amnesty International demande qu’une enquête puisse déterminer s’il s’agit de crimes de guerre. L’attaque aux drones a été suivie par de lourds combats au sol entre le groupe armé *Al-Shabaab* et les forces somaliennes. La Turquie et la Somalie ont signé un accord de coopération économique et de défense en février 2024. La Turquie entraîne des troupes somaliennes depuis plusieurs années déjà.



L’eau du delta du Niger est encore polluée par des hydrocarbures à l’heure actuelle.



© Sean Sami/REUTERS

PREMIÈRE EXÉCUTION DEPUIS 2020

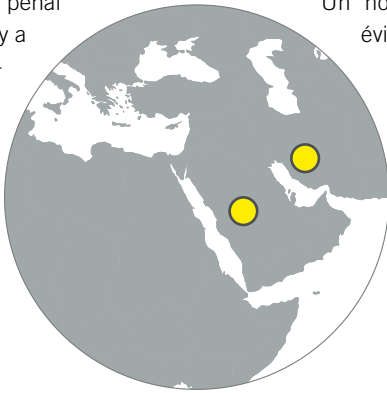
ÉTATS-UNIS – Willie Pye, un homme noir âgé de 58 ans, a été exécuté dans l’État de Géorgie le 20 mars 2024, après avoir passé plus d’un quart de siècle dans le couloir de la mort. Arrêté pour le meurtre de sa petite amie en 1992, il souffrait d’une déficience intellectuelle qui rendait son exécution contraire à la Constitution, selon ses avocats. Trois des membres du jury de son procès encore vivants avaient appelé à une mesure de clémence en sa faveur.

VENTE DES ACTIVITÉS DE SHELL DANS LE DELTA DU NIGER

NIGÉRIA – Quarante organisations de la société civile, dont Amnesty International, ont signé une lettre, datée du 15 avril et adressée à l’autorité de régulation de l’industrie au Nigéria, pour exprimer leurs préoccupations concernant la vente des activités de Shell dans le delta du Niger. Elles pointent le risque que Shell empoche le prix de la vente et s’en aille sans rendre de comptes pour les dégâts environnementaux et humains causés jusqu’à aujourd’hui. Au mois de janvier, la compagnie anglo-néerlandaise annonçait être parvenue à un accord pour vendre la *Shell Petroleum Development Company* au consortium Renaissance, qui regroupe quatre sociétés basées au Nigéria et un groupe énergétique international, pour 2,2 milliards d’euros. Selon les organisations signataires de la lettre, cette vente risquerait d’accroître les violations des droits humains dans la région.

DROITS DES FEMMES : UNE PRÉSIDENTE POLÉMIQUE

ARABIE SAOUDITE – Le 27 mars 2024, l’ambassadeur saoudien auprès des Nations unies, Abdulaziz Alwasil, a été désigné pour présider la 69^e session annuelle de la commission de l’ONU dédiée aux droits des femmes, qui se tiendra du 10 au 21 mars 2025 à New York. Le décalage entre le mandat attribué à cette commission et la réalité de la condition des femmes en Arabie saoudite a soulevé questions et réactions. En effet, les Saoudiennes qui défendent leurs droits sont persécutées. Pour de simples tweets, certaines d’entre elles ont été condamnées à des peines lourdes, pouvant aller jusqu’à 45 ans de prison. De plus, la loi saoudienne de 2022 relative au statut personnel, présentée comme un pas vers l’égalité, ancre de fait la discrimination de genre dans chaque aspect de la vie de famille. Le projet du premier code pénal du pays, qui a fuité il y a quelques mois, entraînerait également des conséquences dramatiques pour les droits des femmes.



VAGUE MEURTRIÈRE

IRAN – Avec 853 exécutions en 2023, l’Iran a connu son nombre de condamnations à mort le plus élevé depuis huit ans. En 2024, on dénombrait déjà au moins 95 exécutions recensées au 20 mars. À la suite du soulèvement « Femme, Vie, Liberté » de 2022, les autorités iraniennes ont renforcé le recours à la peine capitale pour répandre la peur. D’autre part, la nouvelle stratégie de lutte contre la drogue est particulièrement meurtrière : plus de la moitié des exécutions en 2023 concernent des infractions liées aux stupéfiants. Près d’un tiers des personnes éliminées dans ce contexte sont issues de la minorité baloutche, qui représente 5 % de la population iranienne. Un nombre qui met en évidence l’effet discriminatoire de cette stratégie. Les exécutions de mineur-e-x-s se sont aussi intensifiées.



L’ONU POINTE DU DOIGT LES MANQUEMENTS HELVÉTIQUES

SUISSE – Cinq rapporteurs spéciaux des Nations unies interpellent la Suisse, dans une lettre publiée fin mars, sur des manquements à l’obligation de protéger les défenseur-e-x-s des droits humains et de l’environnement au cours de rassemblements pacifiques. Ils citent des manifestations sur la *Quaibrücke* et dans l’*Uraniastrasse* à Zurich en 2020 et 2021, et s’inquiètent des allégations de détentions prolongées sans comparution devant le procureur. Ils considèrent en outre que les poursuites qui visent les activistes « pourraient constituer une restriction indue et injustifiée de leurs droits à la liberté d’expression et de réunion pacifique ». Ils rappellent que les actes de désobéissance civile menés de manière non violente doivent être protégés par les droits à la liberté de conscience, d’expression et de réunion pacifique, indépendamment du fait qu’ils violent la loi d’un pays. Ils appellent finalement la Suisse à respecter son devoir de protéger la désobéissance civile pacifique, afin que la société civile puisse continuer à agir dans le contexte de crises humanitaires, sanitaires et climatiques.

REGARD DÉCALÉ
LE DICTATEUR ET LA CHANSONNETTE



© capture d’écran DailyMotion

« Chantons Kim Jong-un, le grand leader. Faisons l’éloge de Kim Jong-un, notre sympathique père ! » Sortie des studios officiels de Pyongyang, la chanson *Friendly Father* – et le clip qui l’accompagne – à la gloire du dictateur est devenue virale sur TikTok début mai. Le réseau social serait-il devenu un amplificateur de la propagande nord-coréenne ? C’est tout le contraire : l’hymne à vocation patriotique, à mi-chemin entre disco suédoise et schlager bavaroise, est tourné en dérision. Certain-e-x-s s’amuse à danser à contre-temps, d’autres rappellent les récentes menaces du « sympathique père » qui déclarait vouloir anéantir la Corée du Sud et les États-Unis à coups d’ogives nucléaires. Si le coup de com’ du patron de Pyongyang a eu un certain écho mondial, le chemin est encore long avant qu’il n’accède au statut de star de la K-Pop. JMB

(RE)PRENONS CONTACT

Un article vous a fait réagir ? Vous souhaitez proposer un sujet pour notre prochain numéro ? Ou faire paraître une lettre de lecteur-ric-e-x ? La rédaction du magazine AMNESTY se fera un plaisir de vous lire et de vous répondre.

La rédaction

Écrivez-nous à redaction@amnesty.ch ou par courrier à Amnesty International Suisse, Rédaction AMNESTY, case postale, 3001 Berne.



© Amr Nabil/ap/Kystone

RÉSISTER AU REPLI

Agnès Callamard
Secrétaire générale
d'Amnesty International



© André Gottschalk

Sommes-nous en train de revenir en arrière? Selon le Centre de recherche en sciences politiques V-Dem, le nombre de personnes vivant dans des démocraties a régressé en 2023 pour atteindre le niveau de 1985, soit avant la chute du mur de Berlin et la libération de Nelson Mandela. L'ère nouvelle promise par la fin de la guerre froide n'aura que trop peu duré. D'est en ouest, des politiques autoritaires grignotent la liberté d'expression et d'association, contestent l'égalité des genres ou érodent les droits sexuels et reproductifs, menaçant nombre d'acquis de ces vingt dernières années. Le discours public dominant se fonde dorénavant sur la haine et la peur, et diabolise les groupes marginalisés, particulièrement les personnes migrantes ou réfugiées et les membres des populations racisées.

En 2023, l'Afghanistan criminalise le fait d'être une femme dans l'espace public, l'Iran réprime violemment le mouvement « Femme. Vie. Liberté » et quinze États américains interdisent l'avortement.

En 2023, l'Ouganda se dote d'une loi anti-gay très répressive et certain-e-x-s responsables politiques américain-e-x-s ont imposé un discours et des politiques hostiles aux personnes transgenres.

En 2023 toujours, la richesse globale n'a jamais été aussi conséquente. La Banque mondiale classe pourtant l'année écoulée « sous le signe des inégalités ». Les défenseur-e-x-s des droits économiques et sociaux sont violemment réprimé-e-x-s au Royaume-Uni, en Hongrie, en France ou en Inde. Des militant-e-x-s pour le climat sont qualifié-e-x-s de « terroristes » pour avoir dénoncé des décisions gouvernementales visant à accroître la production et le financement des énergies fossiles.

Les exemples ne manquent pas, qui nous ramènent à une ère pré-1985. Et même pré-1948, année au cours de laquelle nous pensions avoir fermé à jamais les portes de l'enfer. « Plus jamais ça », déclarait l'humanité au lendemain de l'horreur indicible

de la Shoah et des quelque 55 millions de morts que la guerre a causées parmi la population civile.

Malheureusement, en 2023, les leçons morales et juridiques tirées de cette sombre période semblent avoir été réduites en miettes. À la suite des crimes monstrueux perpétrés par le Hamas le 7 octobre 2023, Israël se lance dans une campagne militaire qui se mue en expédition punitive contre toute une population, à coups de bombardements aveugles ou délibérés sur des personnes et des infrastructures civiles, à travers le blocage de l'aide humanitaire et une famine organisée.

Aux yeux du monde, Gaza symbolise aujourd'hui l'échec moral retentissant des architectes du dispositif mis en place à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, et de leur incapacité à défendre l'engagement absolu en faveur du principe d'universalité, de notre humanité commune et du « plus jamais ça ».

Mais cette régression générale des droits humains ne laisse pas indifférent. Partout sur la planète, des hommes et des femmes se mobilisent. La solidarité internationale démontrée en 2023 est sans précédent.

Cette année encore, beaucoup ont résisté aux forces qui tentent de ramener le monde dans la situation de 1985, voire d'avant 1948, et qui les ont entravé-e-x-s. Beaucoup, aussi, ont défilé et manifesté pour s'opposer aux pouvoirs qui entendaient nous propulser dans un futur que nous ne souhaitons pas. Toutes ces personnes ont également eu une influence déterminante sur ce qu'a été l'année 2023, envers et contre tout.

J'espère que l'on se remémorera aussi 2023 comme d'une année où des personnes courageuses, un peu partout sur la planète, se sont levées au nom d'une humanité commune. I

Ce texte est une version raccourcie de la préface du rapport annuel 2023/24 d'Amnesty International. L'original peut être lu dans son intégralité sur [amnesty.ch/rapport](https://www.amnesty.ch/rapport)

Depuis des mois, des centaines de milliers de personnes fuient le **Soudan**, où le conflit entre l'armée nationale et les milices fait de plus en plus de victimes civiles. Ceux qui le peuvent quittent le pays, comme Sagda Ahmed, cette femme qui a pu partir dans le cadre d'une opération d'évacuation. Près de 6,7 millions de personnes ont ainsi été déplacées à l'intérieur du pays. Leur situation s'aggrave toujours plus, la moitié d'entre elles souffrent de la faim. L'ONU parle de l'une des pires catastrophes humanitaires de l'histoire récente.



Sous influence

Les médias sont en crise, ce n'est pas nouveau. Coupes dans les rédactions, réduction des recettes publicitaires, concentration des titres au sein de quelques grands groupes... Les journalistes doivent toujours plus défendre la légitimité de leur profession face à la concurrence des réseaux sociaux, et tenter de garder l'indépendance, politique et économique, indispensable à leur crédibilité.

Indépendance sous pression

L'ingérence des politiques dans les médias n'est pas un phénomène nouveau, mais il a tendance à prendre de l'ampleur. Un état des lieux avec deux spécialistes. Par Baptiste Fellay et Jean-Marie Banderet



Conséquence de la **concentration des médias** entre les mains de grands groupes de presse, de nombreux titres disparaissent, aussi en Europe.

© Alexandra Lande

La liberté de la presse n'est pas au beau fixe. Dans son classement mondial, rendu public le 3 mai dernier, Reporters sans frontières (RSF) « observe une détérioration préoccupante du soutien et du respect de l'autonomie des médias et un accroissement des pressions exercées par l'État ou d'autres acteurs politiques », peut-on lire en préambule de son analyse. L'indicateur politique, l'un des cinq utilisés par l'organisation pour établir son score, subit à lui seul une chute de plus de sept points : un recul qui coûte à des pays comme l'Italie, les États-Unis ou l'Argentine plusieurs rangs au classement 2024. Le quatrième pouvoir est-il pour autant en train de perdre du terrain par rapport aux instances politiques ? Éléments de réponse avec Denis Masmejan* et Arnaud Mercier**.

Lorsqu'on s'interroge sur l'ingérence des politiques dans les médias, les premiers exemples qui viennent à l'esprit sont les plus extrêmes. Et bien souvent, ceux-ci interviennent dans le contexte d'un régime autoritaire. Comme en Arabie saoudite, avec l'assassinat de Jamal Khashoggi pour ses articles trop critiques envers le prince héritier Mohammed ben Salmane, à Hong Kong avec les arrestations massives de journalistes ou en Russie depuis l'invasion de l'Ukraine, où la quasi-totalité des journalistes à l'antenne servent les intérêts du pouvoir, à l'instar de la rédactrice en chef de la chaîne d'information RT, Margarita Simonyan, et ses propos patriotiques et belliqueux [lire notre article en page 20]. Ou encore en Chine, où Pékin se pose en contre-modèle du modèle libéral occidental, proposant une nouvelle définition de la liberté de la presse. « Dans son sillage, un certain nombre de pays remettent en question la liberté de la presse telle que définie par les grands textes de l'ONU. La démocratie n'est pas un modèle en expansion », alerte Denis Masmejan.

« Dans les démocraties, les choses sont plus masquées, plus pernicieuses », analyse Arnaud Mercier. Le chercheur observe pourtant un net durcissement. Et une multiplication des formes d'ingérence dans les médias. En Italie, un projet de loi inquiète RSF : « La réforme des dispositions sur la diffamation prévoit que ce type d'infraction puisse être sanctionné par une interdiction d'exercer de six mois. C'est dissuasif, et donc incompatible avec la liberté de la presse », déclare Denis Masmejan. Une réforme qui intervient dans un contexte où les journalistes italien-ne-x-s sont toujours plus sous pression, comme en mars 2023 lorsque la police débarquait dans la rédaction du quotidien *Domani* pour saisir un article concernant le sous-secrétaire d'État Claudio Durigon. Le 6 mai, les journalistes de la chaîne publique Rai se sont mis-e-x-s en grève pour dénoncer les tentatives de faire de l'antenne un « mégaphone du gouvernement » du parti d'extrême droite de Giorgia Meloni. L'influence du parti au

pouvoir sur les chaînes publiques italiennes est une sorte de tradition, mais les pressions et censures se seraient intensifiées sous Meloni. En France, des modifications de la législation risquent également d'entraver le travail de recherche des journalistes. Comme lorsqu'à la suite des révélations, en 2018, de la cellule investigation de Radio France sur les contrats passés entre l'armée française et une société de

« Le secret d'affaires est devenu égal avec celui des sources. Il permet aux entreprises de lancer des poursuites contre les journalistes. »

Arnaud Mercier

transport aérien, la législation sur le secret des affaires a été renforcée. « Dorénavant, un journaliste peut plus facilement être poursuivi pour recel de secret d'affaires. Un secret devenu égal avec celui des sources, et qui permet aux entreprises de lancer des poursuites contre les journalistes », précise Arnaud Mercier. « L'abandon de la redevance pose également un gros problème. Cette mesure d'Emmanuel Macron expose le service public à des pressions politiques, car il perd ses garanties de financement », complète Denis Masmejan.

Vers une polarisation des médias | Signe d'un certain « reflux démocratique », la profession doit également faire face à une image qui se dégrade dans l'opinion publique. Loin de l'image emblématique dont pouvaient jouir les journalistes lorsque le scandale du *Watergate* éclate en 1972 – comme en témoigne le rôle central des deux reporters du *Washington Post* dans *Les hommes du président* –, la méfiance, les accusations de *fake news*, les restrictions sous couvert de sécurité ou de lutte contre le terrorisme ont pris le dessus sur l'image respectable, parfois même héroïque, des médias. Mais le *Watergate* a également inauguré une autre tendance : « La menace d'une destitution du président Richard Nixon à cause de révélations de journalistes a créé un électrochoc dans les milieux républicains et conservateurs : si le quatrième pouvoir peut forcer un président à démissionner, il faut lui tailler les ailes », résume Arnaud Mercier.

La réponse des forces conservatrices américaines dans les années 1970 au scandale du *Watergate* renforce le déclin du pluralisme dans les médias outre-Atlantique. En accusant la profession dans son ensemble de « biais libéral », la droite américaine cherche à la discréditer en taxant tous les journalistes de gauchistes. La machine conservatrice poursuit sa contre-offensive dans les années 1980 et 1990 en investissant

massivement dans le rachat de titres existants ou la création de nouveaux médias – c’est à cette époque que voient le jour CNN, dont la ligne éditoriale s’est entre-temps libéralisée, ou le *New York Post*, un tabloïd censé concurrencer le *New York Times*, et que de nombreuses radios locales passent en mains conservatrices.

« On retrouve le phénomène en Europe, avec l’idée parmi la droite dure qu’il faut livrer une ‘bataille des idées’ contre des médias traditionnellement vecteurs d’idées de gauche », déclare Arnaud Mercier. « Paradoxalement, c’est au communiste italien Antonio Gramsci que les théoriciens d’une information de ‘rééquilibrage’, ou d’une ‘réinformation’, se réfèrent. Des figures de l’extrême droite française comme Jean-Yves Le Gallou, Marion Maréchal Le Pen ou Éric Zemmour récupèrent l’idée de Gramsci selon laquelle Marx était allé trop vite dans sa théorie, négligeant la dimension culturelle. À en croire Gramsci, imposer ses idées dans le débat public est une condition préalable à un accès au pouvoir. » Pour Arnaud Mercier, la construction d’une « machine médiatique conservatrice » par Vincent Bolloré – avec le rachat d’iTélé devenu CNews, du *Journal du dimanche* et d’Europe 1 – illustre cette lutte pour l’hégémonie culturelle.

« Quand elle sert des intérêts privés comme en France, la concentration des médias est un phénomène très préoccupant pour la diversité de la presse. »

Denis Masméjan

« Le problème avec la transition d’iTélé à CNews, c’est qu’on est passé d’une chaîne d’information à un média d’opinion. Mais sans le dire. Or, ce glissement ne répond pas au cahier des charges du pluralisme imposé aux chaînes disponibles sur le réseau public. D’autres titres comme Le Média, à la ligne éditoriale proche de la gauche radicale, n’a pas de concession sur la TNT, précisément parce qu’il s’assume comme un média d’opinion. » En Italie, Antonio Angelucci, député d’extrême droite de la majorité de Meloni, cherche à acquérir l’agence de presse AGI, la deuxième plus importante au niveau national. « C’est préoccupant. Cela a affecté l’indicateur politique du pays dans notre dernier classement », explique Denis Masméjan. Les salarié·e·x·s de l’AGI se sont mis·e·x·s en grève à plusieurs reprises entre fin mars et début avril pour protester contre ce potentiel rachat.

Cette lutte pour l’hégémonie culturelle a pour conséquence le rachat des médias par une poignée d’acteurs qui veulent gagner en influence. « Quand elle sert des intérêts

privés comme en France, la concentration des médias est un phénomène très préoccupant pour la diversité de la presse. Plus largement, avec le développement du numérique, tout le monde, l’État y compris, est obsédé par la communication. Il y a peut-être un glissement, également dans les démocraties solides, de l’information vers la communication », s’inquiète Denis Masméjan.

Se libérer des contraintes économiques | Avec l’essor du numérique, la presse écrite est en perte de vitesse : sa diffusion est en baisse, les recettes publicitaires également. Conséquence, la presse locale a quasiment complètement disparu aux États-Unis. Ailleurs, de nombreux titres, fragilisés, cessent de paraître ou deviennent la proie d’intérêts privés ou de grands conglomérats médiatiques. En France, le journal *Marianne* est à vendre et intéresserait un millionnaire catholique. Tous les acheteurs ne transforment pas pour autant leurs titres en une tribune personnelle. Depuis qu’il a racheté le *Washington Post* en 2013, le patron d’Amazon, Jeff Bezos, n’a pas réellement interféré avec sa ligne éditoriale. En avril dernier, le milliardaire Xavier Niel cédait ses parts dans le groupe *Le Monde* au Fonds pour l’indépendance de la presse. De ce fait, les titres du groupe ne peuvent pas être rachetés sans l’aval des rédactions.

« Face aux contraintes économiques, il existe plusieurs initiatives visant à se servir du droit pour redonner de la force aux médias dans le rapport de force avec les pouvoirs, qu’ils soient politiques ou économiques », déclare Arnaud Mercier. « *Le Monde* est le fruit de ce genre de réflexion, et une tentative de refonder le système de protection de la presse, dans lequel les journalistes ont des droits de veto sur les choix de leurs rédacteurs en chef, de leurs directeurs, ou un droit de vote pour s’opposer à tel ou tel actionnaire. » |



* Denis Masméjan est secrétaire général de la section suisse de Reporters sans frontières.



** Arnaud Mercier est professeur en sciences de l’information et de la communication à l’Université Panthéon-Assas de Paris.



La juste distance

Florian Wüstholtz s’entretient avec des activistes dans leur jardin en Turquie. Ils ont réussi à empêcher l’ouverture d’une mine d’or.

Chaque aide est la bienvenue au cours d’un reportage à l’étranger. Mais comment conserver son indépendance et son impartialité face aux personnes qui vous accueillent ? Par Florian Wüstholtz*

Bozkurt, mars 2022. Quinze centimètres de neige fraîche recouvrent la petite ville turque au bord de la mer Noire. Les rues sont recouvertes de boue et les rangées de maisons sont percées de trous. Des crues soudaines ont dévasté la ville il y a sept mois. En quelques secondes, le 11 août 2021, le niveau de la rivière Ezine est monté de plusieurs mètres. Des maisons se sont effondrées et ont été emportées. La majorité des quelque 5000 habitant·e·x·s n’a échappé aux inondations qu’avec beaucoup de chance. Officiellement, 81 personnes sont mortes ce jour-là. Des centaines d’autres sont toujours portées disparues des mois plus tard.

En cet après-midi de mars, Martin, un photographe et ami, et moi-même sommes en train d’effectuer un reportage de plusieurs mois à vélo. Notre but est de documenter les effets du réchauffement climatique et de la destruction de l’environnement, de Berne à Téhéran.

Nous sommes reçus à Bozkurt par son maire, membre du parti AKP d’Erdoğan. Nous voulons savoir si quelqu’un peut être tenu·e·x·s responsable de ces inondations catastrophiques, si elles auraient pu être évitées. Derrière nous, la télévision est allumée. Un portrait de Recep Tayyip Erdoğan est accroché au mur. Pour la traduction, un enseignant local de l’école primaire nous a rejoints. Nous aurions préféré un interprète impartial, mais voyager à vélo nous impose certaines limites. L’entretien est capturé par un photographe – il s’agit manifestement d’immortaliser la visite des « journalistes cyclistes de Suisse ». Après de nombreuses réponses sans intérêt, le

maire veut nous offrir un cadeau en guise d’adieu et faire un selfie. Nous refusons poliment le cadeau – il n’y a pas de place dans nos sacoches de vélo. Nous cédon pour le selfie.

Chez les activistes | Ce n’est pas la première fois que la proximité avec les protagonistes de mes reportages me questionne. Quelques semaines auparavant, nous avons rendu visite à des militant·e·x·s écologistes dans l’ouest de la Turquie, qui s’étaient mobilisé·e·x·s des mois durant contre un projet de mine d’or. Nous avons passé la nuit dans leurs chambres. On nous a fait la cuisine, on s’est occupé de nous. Cette expérience nous a permis de construire une confiance utile à nos recherches. À Thessalonique, une personne interviewée nous a laissé son minuscule appartement pour la nuit. À Sarajevo et dans le nord de l’Italie, nous avons également été invités à passer la nuit – une proposition que l’on accepte volontiers, surtout en hiver quand la route à vélo nous a épuisés. Mais comment garder une indépendance journalistique dans de telles situations ?

Une question me semble encore plus importante : comment protéger nos témoins dans des pays dont les gouvernements contrôlent et menacent leur propre population ? En Turquie, nous nous sommes entretenus avec des personnes qui avaient été condamnées pour leur activisme, mais aussi avec des scientifiques qui voulaient publier leurs rapports de façon anonyme ou relire leurs déclarations pour éviter de se retrouver dans le viseur des autorités.

Lorsque Martin poursuit le voyage seul à travers l’Iran et que j’enquête depuis la Suisse –faute de visa–, nous accordons encore plus d’importance à la sécurité de nos interlocuteur·rice·x·s. Dans le classement mondial de la liberté de la presse publié par Reporters sans frontières (RSF), le pays se situe à cinq places du fond du classement. En janvier 2018, plusieurs défenseurs de la nature ont été arrêtés en Iran et soupçonnés d’espionnage. Ils ont été torturés en prison et condamnés quelques mois plus tard à de longues peines de détention sans procès équitable. Toutes mes communications avec un militant écologiste se feront donc uniquement par le biais de messageries cryptées, et je ne note aucun nom sur mon ordinateur.

Par mesure de sécurité, Martin m’envoie ses photos depuis l’Iran, avant de les effacer de ses appareils et cartes mémoire. Lorsqu’il veut en savoir plus sur la sécheresse au lac Urmias, il cherche à entrer en contact avec un scientifique. Mais parler des conflits liés à l’eau et des erreurs commises par l’État est dangereux. En 2011, plusieurs centaines de personnes avaient été arrêtées, torturées et condamnées dans le cadre de manifestations visant à sauver ce qui était autrefois le sixième plus grand lac salé du monde. Pas étonnant que le chercheur refuse le rendez-vous que nous lui proposons, même sous couvert d’anonymat.

La liberté en perte de vitesse | Une complète liberté de la presse est une utopie. RSF examine plusieurs indicateurs pour établir son classement mondial de la liberté de la presse. Parmi ceux-ci, la position des médias et des journalistes au sein de la société, leur niveau de dépendance aux pouvoirs publics et/ou à des entreprises privées, ou encore le risque encouru par les journalistes en publiant des reportages. Plusieurs pays sur notre route sont très mal classés. Mais en tant que journalistes suisses, nous bénéficions de privilèges. Et en tant que cyclotouristes, nous passons largement sous le radar, par exemple aux postes-frontières.

Être journaliste indépendant, c’est aussi se poser d’autres questions plus terre à terre: comment s’en sortir financièrement

dans une branche qui se porte aussi mal? Comment financer des recherches dont le résultat est totalement incertain? Puis-je, par exemple, me faire inviter à des voyages de presse par des ONG ou des entreprises? «Pour moi, ces voyages sont parfois la seule possibilité de me rendre dans certaines régions et d’entrer en contact avec les personnes qui y vivent», explique Philipp Lichterbeck. Il travaille au Brésil et en Amérique latine comme reporter indépendant et couvre les problèmes environnementaux. «Bien sûr, je me fais le représentant des intérêts de certaines organisations», avoue-t-il. «Mais comment pourrais-je écrire sur les cultivateurs de café en Colombie qui revendent des certificats de réduction des émissions de CO₂ si aucune rédaction au monde ne me paie un tel voyage?» Une «compromission» que le journaliste accepte, tant que son lectorat est tenu au courant que ses voyages sont financés par des tiers.

Selon Meret Michel, journaliste indépendante qui couvre le Proche-Orient depuis le Liban, il n’est pas toujours facile de distinguer l’instrumentalisation de la tentative légitime de faire connaître ses propres positions et récits au public. «Je dois toujours être consciente des intérêts et du contexte de la personne que je contacte. Mais je dois aussi rendre transparent le fait que des personnes ne peuvent pas parler librement dans certaines situations. Beaucoup s’autocensurent dans les entretiens lorsque les autorités envoient une personne chargée de traduire ou de surveiller.»

Retour sur le selfie avec le maire de Bozkurt. On ne choisit pas toujours avec qui on est pris en photo lorsqu’on voyage. L’exercice fait partie du métier, s’y prêter est souvent une forme de bienséance. À nous de garder une certaine distance, pour montrer que notre proximité n’est que de façade, que nous ne partageons pas nécessairement les mêmes idées. Remonter sur nos vélos, même pour affronter les bourrasques de neige, nous apparaît comme une petite délivrance. **I**

**Florian Wüstholtz est journaliste indépendant et photographe. Il collabore avec des titres germanophones comme la «Wochenzeitung», «Republik», la «NZZ am Sonntag» ou la «Tageszeitung».*



Dans le bureau du maire de Bozkurt. Un enseignant de l’école primaire locale s’occupe de la traduction.



Dans l’appartement des activistes qui se sont battu·e·x·s contre la mine d’or en Turquie.



Le porte-parole de l’armée, Daniel Hagari, apparaît dans les journaux télévisés israéliens quotidiennement.

L’objectivité en moins

Les changements profonds du paysage médiatique israélien ont joué un rôle clé dans la formation du discours nationaliste et militariste du pays, le 7 octobre marquant leur apogée. Par Eyal Lurie-Pardes*

Depuis le 7 octobre 2023, le monde entier a suivi de près la brutalité de la guerre à Gaza. Des Palestinien·ne·x·s qui fuient vers le sud, cherchant des proches sous les décombres, des enfants à la recherche de nourriture et d’eau, ces images et bien d’autres encore circulent quotidiennement sur les réseaux sociaux et les chaînes d’informations.

Pourtant, elles sont pratiquement absentes des médias israéliens. La plupart des organes d’informations israéliens actualisent rarement le nombre de victimes palestiniennes et passent sous silence les nombreuses morts de femmes et d’enfants. Au lieu de cela, ils préfèrent les nouveaux détails sordides sur l’attaque du 7 octobre, des témoignages de survivant·e·x·s ou des rapports de soldat·e·x·s.

Le choix des médias israéliens de rapporter les événements à Gaza presque exclusivement dans le contexte du 7 octobre est délibéré. Dans une certaine mesure, on peut le comprendre: l’attaque du Hamas a été la journée la plus meurtrière pour le peuple juif depuis 1945. Plus de

1200 Israélien·ne·x·s ont perdu la vie et 243 autres ont été pris·e·x·s en otage, la plupart des civil·e·x·s. Pour la première fois dans l’histoire de l’État hébreu, un ennemi s’est emparé temporairement d’un territoire sous contrôle israélien. La population juive n’a toujours pas surmonté ce traumatisme national et cherche à retrouver un sentiment de sécurité. Les chaînes d’information ne se contentent donc pas de fournir au public un certain récit, mais reflètent également l’état d’esprit de l’opinion publique dans son ensemble.

Néanmoins, les médias israéliens –et en particulier les chaînes de télévision– sont allés plus loin au cours des derniers mois. Ils ont commencé à se positionner comme l’incarnation du patriotisme israélien, définissant ce qui est d’intérêt public et traçant les limites du discours politique. Une façon de servir à la fois leurs propres intérêts commerciaux et les objectifs nationaux déclarés par le gouvernement et par l’armée. Ce faisant, ils évoluent sur une ligne étroite, entre propagande et journalisme.

Paysage médiatique en mutation | Jusque dans les années 2000, les informations télévisées étaient principalement diffusées par des chaînes publiques, financées par l'État et contrôlées par une élite laïque et libérale. L'occupation israélienne, le mouvement des colons ou les débordements des forces de sécurité n'étaient que rarement abordés. Idem pour la presse écrite – à l'exception du journal de gauche *Haaretz*, qui ne représente qu'environ 5 % du lectorat dans le pays.

Au cours des vingt dernières années, la scène médiatique s'est complètement polarisée. Le glissement à droite de la société se reflète dans les médias grand public : on trouve dans les rédactions de plus en plus de journalistes ayant une position religieuse de droite, dont beaucoup sont des colons. « Même aux heures de grande écoute, des déclarations incendiaires, que l'on ne lisait auparavant que sur les tracts des synagogues religieuses sionistes, sont désormais prononcées par des journalistes de premier plan », indique Oren Persico, du magazine indépendant *The Seventh Eye*. Par exemple, sur Channel 14 – une chaîne de télévision qui a pris des airs de Fox News sous l'impulsion du Ministère de la communication du gouvernement de Benjamin Netanyahu –, des correspondant·e·x·s n'hésitent plus à se prononcer longuement en faveur de la réinstallation de colonies à Gaza.

L'armée à la source | Dans ce climat nationaliste, on ne parle donc guère des dévastations dans la bande de Gaza. Certain·e·x·s journalistes doutent qu'il soit juste d'écrire à ce sujet, car cela pourrait nuire au moral de la nation. Toutes les grandes chaînes d'informations dépeignent Israël comme une victime – un statut qui ne laisse que peu ou pas de place à la souffrance des Palestinien·ne·x·s à Gaza. Lorsque les journaux télévisés évoquent les bombardements, les destructions ou les expulsions, c'est toujours le Hamas qui est désigné comme responsable.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que l'étroite collaboration entre les médias israéliens et l'armée entraîne plusieurs angles morts dans les reportages. La plupart des journalistes internationaux ont quitté la bande de Gaza pour leur propre sécurité, les bombardements israéliens et les coupures temporaires d'électricité et de réseau entravent en outre le travail des journalistes palestinien·ne·x·s sur place. Alors que l'invasion terrestre de la bande de Gaza progressait, l'armée israélienne avait permis à quelques journalistes trié·e·x·s sur le volet d'accéder à la bande de Gaza, mais uniquement sous escorte militaire. Par conséquent, impossible pour elleux d'interviewer directement les Palestinien·ne·x·s et d'accéder aux endroits détruits. Ces reporters n'ont vu que ce qu'on leur a présenté.

L'influence de l'armée ne s'arrête pas au contrôle de l'accès à l'information. Au cours des trois premiers mois de la guerre, le porte-parole des Forces de défense israéliennes (IDF), Daniel Hagari, occupait les ondes aux heures de grande écoute lors de conférences de presse quotidiennes et retransmises en direct. L'armée pouvait ainsi conserver le contrôle de la couverture des informations. Et les envoyé·e·x·s sur place s'appuient presque exclusivement sur les informations fournies par les IDF.

Cette tendance n'est pas nouvelle. Même avant la guerre, des déclarations de Tsahal étaient souvent publiées mot pour mot, sans mentionner que l'armée était la seule source d'information. Cela s'explique en partie par la formation, très appréciée par les journalistes, dispensée pendant le service militaire à la radio de l'armée israélienne. Oren Persico souligne l'importance de ce contexte : « Des générations de journalistes ont mûri [professionnellement] sous cette supervision militaire. Cela leur a appris qu'il y a des choses qu'ils ne peuvent pas publier. » Au fil du temps, cette pratique a ébranlé la notion fondamentale d'indépendance des journalistes.

Désinformation et déshumanisation | Il y a quelques semaines, les chaînes de télévision israéliennes ont diffusé un clip montrant des milliers de Palestinien·ne·x·s fuyant Khan Younis par un couloir humanitaire en scandant : « Le peuple veut faire tomber le Hamas. » Mais ce qu'on ignore, c'est que les soldat·e·x·s israélien·ne·x·s les avaient forcé·e·x·s à le faire pour pouvoir passer. Aucun média n'a cherché à vérifier ces informations, quand bien même ces images avaient été tournées par l'armée.

Plus inquiétant encore, les journaux télévisés israéliens jouent un rôle actif dans la déshumanisation des Palestinien·ne·x·s. Channel 14 n'a cessé de promouvoir des points de vue abominables – tels que l'appel à l'anéantissement de Gaza et la description de touxtes ses habitant·e·x·s comme des terroristes et des cibles légitimes. Channel 14 a d'ailleurs été citée à plusieurs reprises dans la plainte déposée par l'Afrique du Sud auprès de la Cour internationale de justice, qui accuse Israël de commettre un génocide à Gaza. ¹

^{*} Eyal Lurie-Pardes est chercheur invité dans le cadre du programme sur la Palestine et les affaires israélo-palestiniennes de l'Institut du Moyen-Orient. Avant de rejoindre l'institut, il a travaillé avec l'Association pour les droits civils en Israël, l'Institut Zulat pour l'égalité et les droits humains, et en tant que conseiller parlementaire à la Knesset.

Vecteur de haine

Hier au Rwanda, aujourd'hui sous l'impulsion de l'extrême droite en Occident, les médias propagent parfois la haine ou la violence. Des solutions existent pour contrer ce phénomène.

Par Natalie Wenger

« *Ni Izihe Ntwaro Tuzakoresha Kugira Ngo Dutsinde Inyenzi Burundu ?* » Quelles armes utiliser pour vaincre une fois pour toutes les *Inyenzi* – les « cafards » en français – ? s'interrogeait le magazine rwandais *Kangura* en couverture de son numéro de novembre 1991. Un appel à la violence sans détour et avec une cible claire : la minorité tutsie.

Quelques années plus tard, la Radio télévision libre des Mille Collines émet des messages appelant à assassiner les Tutsi·e·x·s et les Hutu·e·x·s modéré·e·x·s et publie même des listes de noms. Avec pour conséquence les événements terribles que nous connaissons : entre début avril et mi-juillet 1994, jusqu'à un million de personnes, principalement tutsies, sont assassinées. « Les médias de la haine ont joué un rôle clé dans l'incitation au génocide rwandais », déclarait Mathias Ruzindana, linguiste mandaté par le Tribunal pénal international pour le Rwanda. « L'effet de la langue a été mortel. »

Les discours haineux ne doivent pas nécessairement appeler au meurtre pour être considérés comme tels. Dans son émission en prime time diffusée entre 2016 et 2023, le désormais ex-présentateur de la chaîne américaine Fox News, Tucker Carlson, inondait des millions de téléspectateur·rice·x·s de déclarations antisémites, racistes et queerphobes. Pourfendeur acharné du mouvement *Black Lives Matter*, il s'est servi des préjugés racistes pour légitimer la violence et la discrimination envers la communauté noire américaine, se posant en porte-voix des suprémacistes blancs.

Des chercheurs des Universités de Harvard et de Chicago ont démontré que Tucker Carlson influençait son public à



Les médias ont joué un rôle déterminant dans le génocide rwandais. Mais depuis quelques années, les « radios de la paix », qui proposent des pistes de réconciliation, sont en plein essor.

© Ayaz O'Shanahan/AP

partager des opinions hostiles aux minorités. « Carlson fournit aux gens des excuses pour exprimer des convictions avec lesquelles ils seraient normalement mal à l'aise », explique Aakaash Rao, chercheur à Harvard et coauteur de l'étude publiée par le magazine *Time*. « Des points de vue auparavant considérés comme extrêmes entrent ainsi dans le discours dominant. »

Créer des médias responsables | En Afrique du Sud, peu de journalistes ont dénoncé l'oppression de la population noire qui se déroulait sous leurs yeux. Plusieurs ont reconnu leur part de responsabilité dans la perpétuation du système d'apartheid. Lors du processus de la Commission vérité et réconciliation dans les années 1990, 127 journalistes avaient présenté leurs excuses pour le rôle qu'ils avaient joué pendant les années d'apartheid.

Depuis, diverses initiatives ont vu le jour pour contrer les discours haineux et discriminants dans les médias. De 2016 à 2018, la Fédération européenne des journalistes et une coalition d'organisations de la société civile lancent la campagne *#MediaAgainstHate*.

Le Rwanda a su transformer son paysage médiatique, qui est aujourd'hui utilisé pour réconcilier les mémoires. La radio *International Alert Rwanda* diffuse par exemple chaque jeudi un épisode de la série radiophonique *Shirimpumu* (en français : soulagement pour le cœur et l'esprit), qui tente de montrer une voie pour l'après-génocide. Les médias sont un vecteur. Leur impact peut aussi être positif. ¹



L'exil comme seule issue

Les journalistes russes qui osent déborder de la ligne officielle du Kremlin vivent dangereusement. Même en exil, iels font tout leur possible pour continuer à informer le public russe. Par Tigran Petrosyan*

«Quiconque tente de nuire à la mère patrie mourra en dehors du pays comme le dernier des chiens.» Ces mots, c'est le député russe Andrej Lugowoi qui les a prononcés. Ils visaient toutes les voix critiques à l'égard du Kremlin, et tout particulièrement les journalistes russes en exil. Depuis le début de la guerre contre l'Ukraine en 2022, de nombreux journalistes critiques ont dû quitter la Russie parce que leur travail les mettait en danger. Depuis leur exil, iels tentent de faire entendre leurs arguments contre la guerre et de contrer la propagande et la censure de l'État.

Mais le Kremlin continue son offensive contre les médias indépendants avec d'importants moyens, aussi bien en Russie qu'à l'étranger. En février 2024, Vladimir Poutine signait une nouvelle loi qui permet de confisquer les biens des personnes qui diffusent de «fausses informations sur l'armée russe» ou qui «mettent en danger la sécurité nationale». Puis, en mars, une autre loi entrait en vigueur, interdisant aux entreprises de placer des publicités sur des sites web, les réseaux sociaux et d'autres plateformes numériques gérés par des «agents étrangers». Cette réglementation obligera

nombre de médias et blogs russes indépendants à s'exiler ou à cesser leurs activités. Les personnes qui enfreignent la loi s'exposent à des amendes allant jusqu'à 500 euros pour les particuliers, et 3000 euros pour les entreprises – voire même dans certains cas à des peines de prison.

Les effets de ces lois se font déjà sentir. Fin février, l'une des journalistes critiques les plus renommées du pays, Katerina Gordeeva, a déclaré que la réglementation l'obligeait à fermer sa chaîne YouTube, pourtant très populaire avec son 1,66 million d'abonné·e·x·s. Car les autorités l'ont classée comme «agent étranger» dès le début de l'invasion de l'Ukraine.

Financement difficile | Le financement représente l'un des plus grands défis pour tous les médias en exil. Ils dépendent fortement de l'aide internationale pour poursuivre leur travail et garantir une couverture médiatique indépendante. Une interface internationale pour le journalisme en exil a été créée à Berlin en avril 2022. Depuis sa création, le *JX Fund* a aidé 55 médias dans 25 pays à reconstruire leurs

◀ Critique envers le Kremlin, le journal *Novaya Gazeta* a été interdit de publication en **Russie** sous la pression des autorités. Depuis 2022, la *Novaya Gazeta Europa* est publiée en **Lettonie**.

structures rédactionnelles sur leur terre d'accueil. Au total, plus de 1600 journalistes, dont 1070 d'origine russe, ont ainsi pu jusqu'à présent poursuivre leur travail dans les rédactions des médias en exil soutenus par le fonds.

«Les médias russes en exil s'intéressent de très près à la manière dont ils peuvent continuer à atteindre leur public cible dans leur pays d'origine – en dépit de la propagande agressive du Kremlin, des sites web bloqués et d'une population qui souhaite éviter de suivre l'actualité de trop près», explique Polina Stretter, responsable du développement des programmes du *JX Fund*. «En même temps, ils cherchent en permanence des stratégies pour maintenir leur financement et continuer à payer leurs équipes éditoriales. Ce faisant, ils doivent également faire face à l'épuisement émotionnel de leurs collègues et, malheureusement, souvent aux menaces qu'ils continuent de recevoir en exil.»

Entre avril 2022 et décembre 2023, le *JX Fund* a soutenu les médias en exil de Russie, du Bélarus et d'Ukraine à hauteur de 6,5 millions d'euros, directement par le biais de subventions, mais aussi sous forme de conseils, de formations, de mise en réseau et d'infrastructures techniques. «Le paysage médiatique russe en exil mérite une grande reconnaissance», poursuit Polina Stretter. «Les médias sont très professionnels et créatifs et trouvent des solutions à la plupart des défis. Mais ils mènent un combat très difficile.»

Contourner la censure | Quelques mois seulement après le début de la guerre en Ukraine en 2022, le *Media Hub* de Riga a ouvert ses portes aux journalistes russes venu·e·x·s se réfugier en Lettonie, ainsi qu'à leurs familles. Le centre médiatique est devenu l'un des principaux points de contact à Riga. Ses ressources sont accessibles aux grands médias russes en exil, comme la plateforme en ligne *Meduza*, la chaîne de télévision Doschd et le journal *Novaya Gazeta Europa*, mais aussi aux petits médias régionaux en ligne.

Meduza est le plus grand média d'opposition en exil. L'application mobile développée par le titre permet de contourner les blocages des autorités russes. Plus d'un million de *followers* suivent *Meduza* sur Instagram et Telegram. Selon ses propres indications, plus de 5,8 millions de personnes lisent le média en ligne et dans l'application.

Pour pouvoir accéder aux médias en exil, les Russes doivent installer un VPN, qui permet, via des connexions cryptées et anonymes, d'accéder aux sites web bloqués en Russie. Il est également possible d'utiliser des applications mobiles comme celle de *Meduza*. En outre, les journalistes de l'opposition envoient des messages par e-mail. Contrairement à Instagram, Telegram et YouTube restent accessibles en Russie et sont utilisés par de nombreux médias et blogueur·se·x·s en exil.

Mais de nouveaux médias voient également le jour en exil. Ainsi, des journalistes indépendant·e·x·s de différentes régions de Russie se sont réuni·e·x·s pour fonder *Novaya Vkladka*, un site d'informations en ligne sur lequel il est question, entre autres, de la vie dans les pays Baltes en tant que Russe. D'autres médias russes nouvellement créés couvrent certaines régions russes, comme les journalistes tchéchènes du magazine en ligne *New Dosh* qui se concentrent sur les républiques caucasiennes de la Fédération de Russie. De fait, ces médias gagnent en importance car ils s'intéressent au pouvoir colonial russe dans les républiques du Caucase.

Vérifications précises | La vérification scrupuleuse de la véracité des informations publiées est d'autant plus essentielle pour les médias en exil qu'elle leur permet de conserver la pertinence et la crédibilité qui font leur réputation. Une tâche exigeante et chronophage. «Nous devons vérifier les informations avec beaucoup plus de soin et de minutie», explique Ivan Kolpakov, rédacteur en chef de *Meduza*. «Nous sommes habitués à travailler dans de telles conditions. L'infrastructure de la propagande s'est développée et consolidée depuis deux décennies. Il est par exemple possible d'obtenir de nombreuses données précieuses même à partir de sources officielles, à condition de les observer et de les comparer en permanence.»

C'est ainsi que le *datajournalism* (le «journalisme de données») est l'une des priorités de *Meduza*. «Nous analysons beaucoup de données accessibles librement, ainsi que des statistiques et des contenus des réseaux sociaux», explique Ivan Kolpakov. «Nous avons des sources dans pratiquement toutes les autorités russes et à tous les niveaux du gouvernement, des municipalités à l'administration présidentielle. En outre, nous effectuons constamment des contrôles de la réalité en discutant avec nos lecteurs et avec des experts indépendants qui vivent encore en Russie sur la manière dont nous couvrons les événements et sur les sujets que nous traitons.»

L'équipe de *Meduza* s'appuie sur un vaste réseau de «reporters de guérilla» – une forme de journalisme participatif ou de journalisme citoyen, dans lequel la société civile est activement impliquée à travers le processus de recherche et de transmission des informations. «Il y a des collaborateurs indépendants et des contributeurs qui travaillent en Russie de manière totalement anonyme, en prenant de très grands risques personnels. C'est pourquoi leurs noms sont strictement protégés. Toute personne qui collabore avec *Meduza* pourrait se retrouver en prison.» |

* Tigran Petrosyan est journaliste. Il écrit principalement pour le quotidien allemand «Taz – die Tageszeitung, Zeit Online» et pour le journal d'Amnesty Allemagne.

Avortement : un enjeu de la présidentielle

Deux ans après l'abolition du droit à l'avortement par la Cour suprême, une nouvelle génération d'activistes se mobilise en faveur de l'IVG et pourrait faire basculer le scrutin de novembre. Texte et photos par Théophile Simon*



Lauren Miller et son fils Thomas, dont le jumeau était atteint de trisomie 18. Installée à Dallas, au Texas, elle a dû changer d'État pour avorter.

En ce 1^{er} mai, le Sénat de l'Arizona est en proie à une ferveur inhabituelle. Parmi les travées de l'hémicycle, les élu·e·x·s multiplient les conciliabules d'un air grave. Dans la coursive réservée au public, pas un siège n'est resté vacant. Une foule compacte retient son souffle, car le texte mis au vote ce matin-là est de toute première importance : les élu·e·x·s démocrates réclament l'abolition d'une vieille loi interdisant complètement l'avortement en Arizona.

Le texte, voté en 1864, était depuis longtemps relégué aux oubliettes de l'Histoire. En 1973, une décision de la Cour suprême des États-Unis baptisée *Roe vs. Wade* avait sanctuarisé le droit à l'IVG au niveau fédéral. Un demi-siècle plus tard, en juin 2022, la même Cour suprême, cette fois composée d'une majorité conservatrice, est revenue sur sa propre jurisprudence, laissant aux États américains le soin de définir eux-mêmes leur politique en matière d'avortement. Quatorze États ont depuis interdit l'IVG. Sept autres en ont partiellement restreint l'accès.

Vent de révolte | Le 9 avril dernier, l'Arizona bascule du second groupe au premier : non content·e·x·s d'avoir interdit l'IVG au-delà de quinze semaines de grossesse, les républicain·e·x·s exhument la loi de 1864 et réclament son application auprès de la Cour suprême de l'Arizona. Celle-ci leur donne raison, semant un vent de panique parmi la population. «Le retour de la loi de 1864 a été un tremblement de terre pour la jeune génération, par-delà des attaches partisans. Lorsque la nouvelle est tombée, beaucoup de jeunes se sont effondrés en larmes», se souvient Patti O'Neil, la cheffe du Parti démocrate en Arizona, venue assister à la mise au vote de la loi d'abrogation au Sénat.

Dans l'hémicycle, un élu proclame d'un ton solennel : «À 16 voix contre 14, le texte est adopté. La loi de 1864 est abrogée.» Le décompte des votes s'égrené

à l'écran et dévoile une surprise. Deux élus républicains ont voté avec les démocrates. Les insultes fusent de la part des militant·e·x·s anti-IVG présent·e·x·s dans la coursive. «Quelle honte ! Vous ne l'emporterez pas au paradis !» hurle l'un d'eux en brandissant le poing. «Les deux républicains qui ont voté contre leur camp sont élus dans des districts qui peuvent basculer aux prochaines élections. Ils ont peur. Les conservateurs comprennent que ces lois anti-IVG risquent fort de leur coûter l'élection présidentielle en novembre», analyse Patti O'Neil.

L'Arizona s'annonce en effet comme l'une des étapes décisives dans la course à la Maison-Blanche, puisqu'il compte parmi les sept «États pivots» susceptibles de basculer dans un camp ou dans l'autre. En 2016, l'Arizona avait voté pour Donald Trump. Puis Joe Biden y avait triomphé en 2020. À l'extérieur du Sénat, des militant·e·x·s proavortement jurent de tout faire pour empêcher Donald Trump de prendre sa revanche. «Nous allons remuer ciel et terre pour faire de la question de l'IVG la question centrale de l'élection. Tous nos amis, même les moins politisés, sont cette fois conscients que leur vie sera littéralement en cause lors du scrutin», tempêtent Amirah Coronado et Lexie Rodriguez, 17 ans chacune.

Fuir pour avorter | Mille kilomètres plus à l'est, le Texas offre un funeste aperçu du danger qui guette l'Arizona. Depuis août 2022, l'IVG y est interdite, y compris en cas de viol ou d'inceste. Résultat, des milliers de Texan·e·x·s doivent désormais se rendre dans un autre État pour avorter. En vertu d'une loi votée en novembre 2023, toute personne «aidant ou incitant» à l'avortement est par ailleurs passible de poursuites. «J'ai dû fuir le Texas telle une criminelle pour aller prendre une pilule abortive dans une clinique en Californie, c'était

un cauchemar», témoigne Alexandria Cardenas, 24 ans, depuis sa maison de Houston. En janvier 2023, après avoir découvert sa grossesse, cette travailleuse sociale pousse la porte de *Planned Parenthood*, la plus grande ONG de planning familial des États-Unis, pour se renseigner sur l'IVG.

Elle est accueillie par un silence gêné. «Les médecins n'ont même plus le droit de conseiller les patients. J'ai dû me débrouiller seule du début à la fin», s'offusque-t-elle. «À mon retour au Texas, la criminalisation ambiante de l'avortement a pesé sur mon moral. Je suis tombée en dépression et j'ai failli me suicider.» La jeune femme n'est pas la seule à avoir frôlé le drame. Selon les lois texanes, seules les grossesses menaçant le parent d'un péril mortel peuvent faire l'objet d'une IVG. Dans les faits, cependant, cette exception n'est que rarement appliquée.

Lauren Miller, 36 ans, en a fait l'amère expérience. À l'été 2022, après quelques semaines de grossesse, cette cadre en entreprise installée à Dallas apprend que l'un de ses deux fœtus jumeaux est diagnostiqué d'une trisomie 18. Bien que celui-ci n'ait que peu de chances de survie et menace la santé du fœtus viable, ainsi que celle de la mère, le corps médical texan refuse d'intervenir.



Des adolescentes avec leurs bébés dans un lycée de Brownsville, au Texas, le 30 avril 2024.



Des opposant-e-x-s à l'IVG durant le vote sur l'abrogation de la loi de 1864 dans l'hémicycle du **Sénat de l'Arizona**, le 1^{er} mai 2024. **Ci-dessous**, Amirah Coronado et Lexie Rodriguez, deux militantes pro-IVG, le même jour.



«J’ai dû aller au Colorado pour avorter du fœtus non viable, cela m’a coûté plusieurs milliers de dollars», raconte tristement Lauren, qui a depuis porté plainte contre l’État du Texas. «J’en ai eu les moyens, mais je n’ose même pas imaginer dans quelle situation se retrouvent les parents en difficultés financières.»

Une loi raciste et classiste | Les ONG, elles, sont chaque jour confrontées aux conséquences de l’interdiction de l’IVG sur les plus défavorisé-e-x-s. «Environ 85 % des gens qui appellent à l’aide sont issus de minorités ethniques, alors que celles-ci ne composent que la moitié de la population du Texas. La réalité, c’est que ces lois anti-IVG sont racistes et classistes», dénonce Anna Rupani, la directrice de *Fund Texas Choice* (FTC), une association offrant une aide financière aux Texan-e-x-s voulant avorter. Parmi les minorités ethniques, les migrant-e-x-s et les mineur-e-x-s sont particulièrement vulnérables à l’absence de recours à l’IVG. Pour la première fois en quinze ans, le nombre de grossesses adolescentes augmente à nouveau au Texas.

«De plus en plus de mes élèves tombent enceintes dès l’âge de 14 ou 15 ans. Les gens sont livrés à eux-mêmes et l’État du Texas n’a pas alloué davantage de ressources pour aider celles qui ne peuvent plus avoir recours à l’avortement», confirme Cynthia Cardenas, la directrice d’un collège-lycée de Brownsville, une ville frontalière du Mexique peuplée à 99 % de Latinos et où le taux de pauvreté est deux fois supérieur à la moyenne nationale.«Les États-Unis font un gigantesque bond en arrière», conclut Anna Rupani. «C’est une leçon pour le reste du monde: il ne faut pas penser que le droit à l’avortement est un acquis éternel.» |

**Théophile Simon est reporter à la rubrique monde pour «La Tribune de Genève» et écrit régulièrement pour d’autres titres francophones, comme «Le Temps», «Libération» ou LCI.*

Pauvreté taboue

La Suisse compte plus de 700 000 personnes en situation de pauvreté. Une réalité pourtant souvent peu considérée dans l’un des pays les plus riches d’Europe. Reportage à Fribourg.

Texte et photos par Rémi Carlier*

«Il n’y a pas si longtemps, tout ce qu’il restait de ma vie s’est retrouvé dans une valise. Pourtant, j’ai toujours travaillé.» Comme une évidence, Vincent Molettieri sent le besoin de se justifier. Il a même apporté son C.V., qu’il exhibe fièrement. Coiffeur indépendant, il a fait les frais de la crise du Covid et s’est retrouvé endetté. «L’engrenage s’est enclenché. Je ne pensais pas qu’on pouvait ne pas manger à sa faim dans ce pays. Mais si.»

En colère mais philosophe, l’homme de 45 ans, qui a passé toute sa vie en Suisse, rejoint les personnes attablées dans une grande salle aux airs de cantine. Venu-e-x-s seul-e-x-s comme lui ou en groupe, iels sont une cinquantaine en cette fin de matinée, à partager un repas chaud, boire un café. À l’étage, quelques hommes épuisés se reposent sur des fauteuils, couverture tirée sur les yeux, après une nuit passée dehors ou à travailler. Jeunes ou plus tellement, de Suisse ou d’ailleurs, rien ne les distingue vraiment. Leur point commun: une situation de précarité, de grande pauvreté parfois. Dans cette maison blanche du quartier populaire du Schoenberg, à Fribourg, l’association Banc public les accueille tous les jours, leur offre un coin de tranquillité, un endroit pour manger à prix très modique, un lieu d’échange et surtout d’écoute.

«J’ai commencé à travailler ici il y a trois ans. Je n’aurais jamais imaginé y trouver des personnes que j’avais l’habitude de croiser en ville, très propres sur elles. La pauvreté, ici, c’est un sujet

tabou», confie Ludovic Domon, 27 ans, travailleur social à Banc public. De fait, la pauvreté n’est pas écrite sur les visages, la détresse n’est pas toujours visible. Et en Suisse, où l’échec est souvent vu comme une responsabilité personnelle, on préfère faire comme si elle n’était pas là. Pourtant, les derniers chiffres de l’Office fédéral de la statistique indiquent que 8,2 % de la population (près de 702 000 personnes) vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2021, dont 144 000 personnes actives. La pandémie de Covid-19 a permis d’exposer une partie de cette réalité, à l’image des longues files d’attente pour obtenir des denrées alimentaires à Genève ou à Zurich. Mais elle a aussi accentué les difficultés financières d’une partie de la population, au premier rang de laquelle les retraité-e-x-s et les familles monoparentales. Depuis, à part une charge de travail décuplée pour les associations, les choses n’ont pas vraiment bougé.

«La pauvreté est structurelle» | «Il y a dans le pays une grande méconnaissance liée à la pauvreté. On tient encore les personnes pauvres pour responsables de leur situation, même s’il est largement démontré que la pauvreté est structurelle avant d’être individuelle. Ces représentations ont de la peine à évoluer», expliquent Caroline Reynaud et Sophie Guerry, professeures à la Haute École de travail social (HETS) de Fribourg.

Vincent Molettieri a fait les frais de cette représentation. Sa sœur, salariée à



Le salon de coiffure de **Vincent Molettieri** n’a pas survécu à la pandémie de Covid-19. Il s’est retrouvé endetté.

La Poste, lui a avoué qu’elle ne savait pas qu’il existait des pauvres en Suisse. Ses parents l’ont encouragé à s’en sortir par ses propres moyens. Lui-même a eu du mal à dépasser sa fierté. «Au service des poursuites, où je cherchais des conseils et de l’aide, j’ai été traité comme un animal. J’en voulais à la terre entière, décrit-il. On m’a dit de demander l’aide sociale. Mais ça, ce n’est pas résoudre un problème, c’est le déplacer. Je préfère faire des petits boulots, tenter de m’en sortir par moi-même, plutôt que d’être vu comme un moins-que-rien, un profiteur.»

Un rapport de recherche publié en 2023 par ATD Quart Monde fait le point sur cette réalité. Des personnes en situation de pauvreté, des professionnel·le·x·s en lien avec le champ du social et des scientifiques ont travaillé sur ce que cela signifie, aujourd’hui en Suisse, de vivre dans la pauvreté et de dépendre d’un soutien

À quelques pas du quartier populaire du Schoenberg (en arrière-plan), l’association **Banc public** propose un soutien aux personnes sans abri, ainsi qu’une cantine où elles peuvent se détendre un instant.

institutionnel. « Il est temps d’aborder la pauvreté comme une question structurelle. La réponse des institutions aux personnes en situation de pauvreté reste trop souvent vécue comme violente, les gens n’y sont pas considérés dans leur réalité, et pas respectés dans leur identité », explique Anne-Claire Brand, membre du comité de pilotage de la recherche au sein de l’ONG. « Le rapport aux institutions a un impact sur l’identité des personnes. La culpabilité et la honte se développent ainsi », ajoutent les professeuses de la HETS, qui ont participé à ce projet de recherche.

Manque de moyens | À Fribourg, comme dans le reste du pays, les compétences en matière d’affaires sociales dépendent principalement du canton. Une volonté de faire bouger les choses est apparue après la pandémie, notamment à Fribourg, avec la création d’une Banque alimentaire ou l’ouverture de bureaux de sensibilisation aux prestations sociales avec le concours de Caritas. Mais les moyens manquent ou sont mal attribués. « Nous avons interpellé les parlementaires, pour découvrir que la pauvreté n’est pas encore vraiment dans leur agenda », constate Anne-Claire Brand. Sollicitée, la Direction de la santé et des affaires sociales du canton n’a pas trouvé le temps de nous répondre.

L’aide sociale, accordée subsidiairement sous condition de ressources, reste l’ultime filet de sécurité. Mais Fribourg – tout comme Saint-Gall, Thurgovie et Argovie – continue à exiger son remboursement lorsque la personne qui a été soutenue se retrouve dans une situation financière favorable. « Cette obligation rappelle l’exigence pour chacun et chacune de tout mettre en œuvre pour subvenir à ses besoins par ses propres moyens. C’est une incitation à ne recourir à l’aide sociale qu’en dernière extrémité », détaille un rapport de l’État de Fribourg, publié en novembre 2023.

Karine Donzallaz voit rouge face à ces déclarations. En 2018, la Fribourgeoise de 44 ans a perdu son emploi à la suite d’une maladie et n’a eu d’autre choix que de demander l’aide sociale, qu’elle a touchée pendant deux ans. « Avec 800 francs par mois (le loyer et l’assurance-santé sont financés à part), on essaye de faire comme avant, mais avec beaucoup moins. Puis on finit par s’isoler. Et le social, c’est un domaine pétri de préjugés, de stigmatisations. Tout doit être justifié, tout le temps. On perd sa dignité, son libre arbitre. Devoir rembourser cette aide, ça nous maintient la tête sous l’eau, même quand on s’en sort. » Elle a fini par toucher une rente invalidité qui lui a permis de payer ses dettes auprès des services sociaux. Elle s’est néanmoins engagée auprès du Collectif dignité qui milite, à Fribourg, pour l’abolition de l’obligation de remboursement. « Nous avons discuté avec des députés et découvert leur grande méconnaissance de ces sujets. La responsabilité individuelle est encore perçue comme cause première de pauvreté. »

L’inflation, l’augmentation des primes maladie et des loyers n’offrent pas des perspectives réjouissantes. Un symptôme : en 2023, le chiffre d’affaires national des épiceries Caritas a atteint 17,8 millions de francs, soit 11 % de plus que le précédent record de 2022. « Depuis la pandémie, de nombreuses personnes ont été touchées de plein fouet par cette idée que ‘la pauvreté, ça peut m’arriver’ », explique Anne-Pascale Collaud, responsable du Service de consultation et d’accompagnement social à Caritas Fribourg. Les dons à l’association en provenance de personnes de cette classe moyenne de plus en plus précaire sont en augmentation, par solidarité, révèle-t-elle. Un début, peut-être, pour soulever le voile de ce tabou. |

** Rémi Carlier est journaliste indépendant. Il a collaboré avec des titres tels que « Le Monde », « France 24 » et « Infomigrants » sur des thématiques liées à l’intégration sociale et la migration.*



Extractivisme prédateur

L’exploitation du zircon sur les dunes de la côte casamançaise menace les moyens de subsistance de plusieurs villages du littoral.

En Casamance, des citoyen·ne·x·s se battent contre un projet d’exploitation minière de leur littoral. Pour l’heure avec succès, mais l’arrivée d’un nouveau promoteur vient compliquer leur lutte.

Par Baptiste Fellay

« Le lendemain de l’accord avec la société d’extraction, le maire de l’une des communes concernées par le plan d’exploitation du zircon, celle où se situe le village d’Abéné, recevait une voiture d’une valeur de 3 millions de francs CFA, ainsi qu’une enveloppe de 3,5 millions. » Le journaliste d’investigation sénégalais Pape Sané enquête sur la société minière G-Sand et ses activités dans les villages de Niafrang, Abéné et Kadio, sur la côte de Casamance. Son constat est partagé par Moustapha Faty, militant et chargé des relations extérieures du Comité de lutte contre le projet d’extraction du zircon : « Ils ont convaincu les autorités d’Abéné par la voie de la corruption. Ils veulent commencer les travaux sur leur territoire. » Jusqu’à aujourd’hui, les trois villages concernés faisaient bloc contre l’extractivisme sur leur littoral. Des chèques d’une valeur de 200 000 francs CFA auraient également été distribués aux familles d’autochtones, qui détiennent le pouvoir politique dans le village.

Un passage en force qui intervient à l’heure où la société minière australienne Astron a perdu sa concession en novembre dernier au motif de « non-exploitation », et un coup dur pour le Comité de lutte contre le projet d’exploitation. Depuis 2006, les villages voisins de la dune de Niafrang s’organisent en effet contre l’extraction du zircon, un métal utilisé dans diverses industries. Les forages s’attaqueraient à la dune qui sépare les cultures et les habitations de l’océan, mettant en danger la biodiversité et les moyens de subsistance de dizaines de milliers de personnes. Guerre de l’information, tentatives de corruption, menaces de mort, les activistes casamançais·e·x·s en ont vu de toutes les couleurs. Mais le Comité de lutte n’a jamais baissé les bras. Ses membres enchaînent manifestations et actions de désobéissance civile qui finiront par aboutir au retrait du permis d’exploitation octroyé à Astron.

Un nouveau promoteur se profile cependant immédiatement. Aujourd’hui, G-Sand, une compagnie minière

originale de Gambie voisine, a installé ses machines sur la dune. En à peine quelques mois, elle est bien plus proche de pouvoir commencer à forer qu’Astron et sa puissance financière après dix-huit ans de négociations. Et ses opposant·e·x·s sont soudainement muselé·e·x·s.

Un promoteur « local » | La Casamance entretient une relation tendue avec Dakar et le pouvoir central. Le président sénégalais Macky Sall exige donc en 2019 qu’un consensus soit trouvé avec les populations concernées avant de commencer les travaux.

C’est dans ce contexte que G-Sand entre en jeu, d’abord pour négocier au nom d’Astron. Car Aboubacar Diaby, à la tête de la compagnie gambienne, est un enfant du pays. « C’est un Mandingue, comme nous. Il est très dangereux, car il connaît nos rouages et nos coutumes », avertit Moustapha Faty. « Il est même considéré comme le neveu du maire de la commune où se situe Abéné, qui a lui-même grandi en Gambie », complète

Pape Sané. Le journaliste découvre qu’au cours des négociations, Aboubacar Diaby a décidé de se débarrasser du géant australien et convaincu les autorités villageoises de lui confier le projet directement : « Les cadres d’Astron ont appris par téléphone qu’Abéné acceptait le forage, à condition qu’il ne soit pas exploité par Astron. Du jour au lendemain, c’en était fini pour eux. »

Un tour de force de la part de l’homme d’affaires gambien. En réalité, Aboubacar Diaby n’arriverait pas seul en Casamance : « Il travaille avec les Chinois. Il l’a toujours fait en Gambie. Chez G-Sand, ce sont eux les investisseurs. »

Un équilibre en danger | La région est menacée par l’érosion marine et la dune sert de rempart à l’Atlantique. En 2004, la parcelle où stationnent actuellement les machines de G-Sand est incluse par l’État sénégalais dans une aire marine protégée, interdisant toute extraction. La surprise des villageois·e·x·s est donc totale quand iels voient arriver la première compagnie minière en 2006.

Surtout, l’extractivisme entre en conflit avec une vision endogène et durable de l’économie. En 2006, un grand processus de reboisement de mangroves, victimes de la déforestation, est initié par l’ONG sénégalaise Oceanium. Les efforts pour régénérer un écosystème fragile, qui associe mangrove, dune et océan, portent leurs fruits et permettent de développer les activités économiques traditionnelles, telles la pisciculture, l’ostréiculture ou encore l’apiculture. Une coopérative écosociale naît de ce dynamisme. « Nous avons aujourd’hui une activité durable, qui nous permet de vivre paisiblement, explique Moustapha Faty. Elle est également alignée sur notre

spiritualité animiste. La nature est sacrée et doit être préservée. Et surtout ne pas être utilisée à des fins mercan-

« Les risques de salinisation des eaux sont élevés. Trop d’eau salée ferait disparaître la mangrove, ce qui entraînerait un recul de la côte et menacerait nos moyens de subsistance. »

Moustapha Faty

tiles. » Un équilibre mis en péril par l’extraction du zircon : « Les risques de contamination de la nappe phréatique et de salinisation des eaux sont élevés. Trop d’eau salée ferait disparaître la mangrove, ce qui entraînerait un recul de la côte et menacerait nos moyens de subsistance. On a bien vu ce qu’il s’est passé en Gambie. »

Aboubacar Diaby a déjà exploité du zircon en Gambie, où le cordon dunaire casamançais et son écosystème se prolongent. Il y a provoqué une catastrophe écologique. Pape Sané : « Tout ce que nous craignons s’est produit là-bas. Il s’est fait expulser par le président de l’époque, Yahya Jammeh. » Au total, en Casamance, ce sont 44 villages qui sont concernés par ces risques.

Expression entravée | Au fil des années, Moustapha Faty et ses collègues ont pu compter sur un soutien croissant. En 2017, un collectif de scientifiques établi en Casamance lance l’Appel de la dune. Ils prédisent le déplacement d’une grande partie de la population si le projet est réalisé. Cette pétition est appuyée par de nombreux collectifs et ONG internationales, ainsi que par des personnalités scientifiques et politiques, dont notamment Jacques Attali.

Mais depuis que G-Sand est entrée en scène, le champ d’action des opposant·e·x·s se réduit. « À chaque fois que l’on demande une autorisation pour une réunion,

publique comme privée, elle est interdite. On prétexte un risque d’affrontement avec les partisans. Mais eux ont le droit d’organiser des événements », témoigne Moustapha Faty. « Les autorités régionales sont corrompues. Selon la Constitution sénégalaise, c’est le droit absolu des opposants de se réunir. Ils n’ont pas d’autorisation à demander », s’emporte Pape Sané.

Les tensions entre opposant·e·x·s et partisan·e·x·s sont aujourd’hui à leur paroxysme. La pression sociale est forte à Abéné. Selon Moustapha Faty, une grande partie du village serait en fait opposée aux forages : « Ce sont les vieux des familles autochtones qui ont donné leur accord, pas les jeunes, ni les femmes ni les personnes qui ne sont pas originaires du village. De nombreuses femmes n’osent pas donner leur avis, alors que, par leurs activités, elles sont les premières concernées par l’extraction sur la dune. » Une grosse partie des opposant·e·x·s n’oseraient plus s’exprimer par peur de représailles.

Changement de régime | L’ancien président sénégalais Macky Sall a bâti son Plan Sénégal émergent sur l’extraction de ressources naturelles. Mais, en mars dernier, son parti a dû céder les rênes du pouvoir à l’opposition de gauche panafricainiste. Son leader et nouveau premier ministre du pays, Ousmane Sonko, est originaire de Casamance et signataire de l’Appel de la dune. Au niveau national, il promet de réviser tout contrat qui serait une source de tension sociale ou environnementale. Son parti a récolté 85 % des suffrages en Casamance. « Ce n’était pas une élection, c’était un référendum contre l’extractivisme », analyse Moustapha Faty. La lutte continue sur le littoral casamançais. Et le nouveau gouvernement est attendu au tournant. |

La drag-queen des hétéros

Étoile montante de l’humour romand, la drag-queen valaisanne Frani ELLE a su conquérir un large public, des réseaux sociaux à la télévision, en passant par la scène. Propos recueillis par Baptiste Fellay

Vous l’avez peut-être découvert récemment sur la RTS, où il présente depuis mi-mai une émission de rencontres amoureuses. Mais c’est d’abord sur internet, puis sur scène que Frani ELLE a rencontré le succès. Retour sur une ascension fulgurante.

▷ **AMNESTY : Vous avez commencé sur internet en épinglant les travers typiquement suisses. D’où vous est venue l’idée ?**

◁ **Frani ELLE :** Ça a commencé en 2020, par une vidéo que j’ai publiée sur TikTok en vacances au Portugal, sur un ticket de restaurant que je ne trouvais pas cher en tant que Suisse. Ça a marché tout de suite. Une communauté qui aime rire des clichés sur la Suisse ou des préoccupations quotidiennes, comme le pouvoir d’achat, a vite émergé sur les réseaux sociaux.

▷ **Comment expliquer la rapidité de votre succès ?**

◁ Depuis le Covid, la vie des gens a commencé à se dégrader au niveau financier, alors qu’on nous maintient partout que les Suisses sont riches. La situation géopolitique également est devenue angoissante. J’ai compris que les gens avaient besoin de s’extraire de leur quotidien. J’essaie de leur apporter une bouffée d’air frais.

▷ **Des réseaux, vous êtes ensuite passé à la scène...**

◁ Mon mari, Yann Mercanton, est metteur en scène. Il m’a proposé de tenter l’aventure sur les planches, avec un

spectacle que nous avons coécrit : « Bienvenue en Suisse, bienvenue chez nous ». Ça a été un long travail d’écriture et d’observation du monde qui nous entoure. Au début, je ne me sentais pas légitime, mais la mayonnaise a pris immédiatement. Nous avons fait salle comble dix soirs d’affilée au théâtre Alizé de Sion, au théâtre de Colombier dans le canton de Neuchâtel et au théâtre Boulimie à Lausanne. Boulimie, c’est le temple de l’humour romand. C’est incroyable de m’y produire. Je tiens à mentionner Frédéric Recrosio (codirecteur du théâtre Boulimie, *ndlr*) qui m’a donné ma chance. Je prépare une tournée romande pour la fin 2024.

▷ **Qu’est-ce qui est arrivé en premier, votre passion pour le drag ou pour l’humour ?**

◁ Je pratique le drag par passion depuis plusieurs années. Au moment de monter sur scène, c’était pour moi évident de porter la perruque : Je suis Frani ELLE, avec ou sans maquillage. Mon drag, c’est une extension féminine de moi. Ce n’est pas un personnage. Me présenter ainsi me procure de la force et de la légèreté.

▷ **Se produire en drag-queen, c’est aussi un geste militant ?**

◁ Historiquement, les drag-queens occupent une place particulière dans le militantisme LGBTQIA+. Elles profitent de leur notoriété pour briser certains tabous et normaliser certains codes. Mais ce n’est pas ma démarche. Je suis en drag sur scène ou en vidéo parce que ça me plaît. En abordant des thématiques



Frani ELLE : « Je suis en drag sur scène ou en vidéo parce que ça me plaît. »

qui concernent tout le monde, j’attire un public très divers, qui n’a pas forcément l’habitude de voir des drag-queens. Et c’est là que se situe mon militantisme. J’aime aller là où l’on ne m’attend pas, décroïsonner l’art du drag, et forcément ça contribue à ouvrir certains esprits. On me surnomme d’ailleurs la « drag-queen des hétéros ».

▷ **En parlant de décroïsonner. En juillet, vous prêterez votre image à la Pride romande qui se tiendra à Martigny. C’est une première dans cette ville.**

◁ Les prides n’ont de sens que là où l’on n’a pas l’habitude de les voir. Plus généralement, je constate aussi qu’il y a encore des combats à mener, notamment concernant les transidentités. Je suis moi-même parfois victime de transphobie sur les réseaux, alors que je m’identifie comme homme cis. C’est une question qui prend beaucoup trop de place et qui polarise pour rien. Ce qui m’importe, c’est de faire passer un message simple : arrêtons de nous justifier et vivons comme bon nous semble ! |



Les activistes ont occupé **pacifiquement** la forêt de Rümlang.



Les moyens mobilisés pour déloger les activistes le 20 avril 2023 étaient **disproportionnés**.

Manifester coûte que coûte

Des jeunes zadistes encourent des peines pécuniaires très lourdes pour avoir occupé une forêt vouée à la destruction dans le canton de Zurich. Des mesures dissuasives qui menacent les libertés d'expression et de réunion. Par Baptiste Fellay

L'aventure aura duré près de deux semaines. Le 20 avril 2023, la police zurichoise déloge les activistes pour le climat du collectif *Wald statt Schutt* («la forêt plutôt que les déchets»), qui occupaient la forêt de Rümlang pour s'opposer de manière pacifique à l'extension d'une décharge de matériaux de construction qui doit engendrer l'abattage de 6000 arbres. Pourtant, l'histoire de cette ZAD ne se termine pas avec l'expulsion des militant·e·x-s. Quatorze personnes sont dans le viseur des autorités : il leur est notamment demandé de rembourser les frais d'intervention de la police et de l'entreprise de sécurité privée engagée par les propriétaires de la forêt pour les deux semaines qui ont suivi l'évacuation.

Une pratique intimidante qui porte un nom : on parle de *chilling effect* lorsque des autorités imposent des sanctions dont la menace décourage les citoyen·ne·x-s d'exercer leurs libertés d'expression et de réunion et qui peuvent constituer une violation du droit international. Un acharnement aux yeux de Timea*, l'une des zadistes de la forêt de Rümlang : « Les quatorze personnes concernées ont été choisies arbitrairement. Elles ne représentent pas forcément le collectif, mais étaient simplement présentes le jour de

l'intervention. On parle de montants très élevés, surtout pour des étudiants. On essaie de nous intimider. »

Réaction excessive | Durant les deux semaines que dure la ZAD de Rümlang, balades et concerts sont organisés pour faire découvrir la forêt et créer un lien avec la population. « Nous avons eu beaucoup de visites, d'un public très large, allant des familles avec enfants aux personnes âgées », se réjouit Timea. « Nous avons créé un lien avec les habitants, qui ne veulent pas non plus de ce projet. On sent que cette forêt est importante pour eux. »

Le dialogue avec les autorités et les propriétaires du site, une exploitation forestière, avait également été maintenu pendant l'occupation. De façon constructive, jusqu'à ce que les pouvoirs publics y mettent brutalement fin. « Ils ont décidé de nous évacuer. Il y avait plus de dix policiers par activiste présent, les forces spéciales d'intervention ont été mobilisées. Nous menions une action pacifique, nous avons laissé la forêt intacte. Un tel déploiement n'était pas nécessaire », s'emporte Stefanie*, elle aussi membre du collectif. La plupart des zadistes

quittent d'ailleurs le bois dès l'arrivée de la police. Trois personnes sont arrêtées avant d'être relâchées deux heures plus tard. « La police a fait preuve de violences verbales et psychologiques. On nous a insultés et menacés. »

Union contre la répression | À l'annonce des transferts de coûts qui planent sur les ex-zadistes, *Wald statt Schutt* se transforme alors en *Wald statt Repression* : on s'organise pour aider juridiquement et financièrement les personnes accusées, mais aussi pour défendre la liberté de manifester.

Début mai, la Direction de la sécurité du canton de Zurich a rejeté le recours du collectif. Mais les activistes n'abandonnent pas. Ils rappellent de plus dans un communiqué qu'aucun jugement pénal n'a été prononcé. Si nécessaire, l'affaire sera portée devant la Cour européenne des droits de l'homme « car c'est une violation de nos droits, poursuit Timea. Plusieurs avocats nous encouragent à le faire. » I

En savoir plus ou contacter « Wald statt Repression » sur : waldstattschutt.noblogs.org

** Les noms ont été modifiés pour respecter l'anonymat des personnes qui interviennent.*



© Vincent Corrad

Un pays déchiré

Mona est une musulmane bourgeoise du Nord, Julia une chrétienne défavorisée originaire du Sud. À Khartoum, durant les années tendues qui précèdent la séparation du Soudan du Sud, une amitié imprévisible naît entre les deux femmes et semble résister au contexte de violences racistes, classistes et au poids du patriarcat. Avec ce premier long métrage, Mohamed Kordofani nous partage son regard critique et puissant sur la société qui l'a vu grandir, et dont il a hérité des codes et des préjugés malgré lui. C'est l'aspect introspectif de ce film qui lui donne certainement sa force, ainsi que son hommage aux femmes que l'on refuse



d'écouter. *Goodbye Julia* a remporté le Prix de la Liberté du Festival de Cannes 2023. Baptiste Fellay

Goodbye Julia, Mohamed Kordofani, Soudan, 1h59, actuellement au cinéma.

Retour à la terre

Plus besoin de prouver sa vaillance en avalant des piments ou des excréments d'animaux comme le faisaient les ancêtres pour passer à l'âge adulte. Au lieu de bizutage, la cérémonie insiste sur la transmission de la raison d'être de la communauté Krahô : préserver la richesse et la diversité de la nature de la prédation des *cupê* – le nom donné aux non autochtones. En l'espace de deux heures, *Crowrã* nous invite à partager le quotidien des Krahô, dans la savane brésilienne du Cerrado. Aujourd'hui, la communauté défend ses terres ancestrales contre l'avidité de ceux qui viennent voler des perroquets pour les revendre dans les marchés. Hier, c'est pour son existence même qu'elle devait se battre. Entre documentaire et fiction, le film de João Salaviza et Renée Nader Messori nous plonge dans une sorte d'hypnose au plus proche



de nos origines humaines et de notre rapport à la nature. Jean-Marie Banderet

Crowrã – The Buriti Flower, João Salaviza, Renée Nader Messori, Brésil, 2023, 2h04, actuellement au cinéma.

« Je suis partie, jamais arrivée »

Trois ans après la première édition, la Ferme des tilleuls à Renens propose une nouvelle exposition du fruit du travail de deux artistes qui sont allés à la rencontre de personnes ayant tenté de migrer vers l'Europe. Par Anaïd Lindemann

L'histoire commence en 2019. Plusieurs artistes organisent des ateliers avec 56 mineur·e·x·s non accompagné·e·x·s (MNA), dont les productions sont exposées en 2021 à la Ferme des tilleuls sous le nom de *Checkpoint*. Grâce à Mamadou Boye Diallo, curateur très actif à Dakar, l'idée germe de monter un nouveau chapitre de l'exposition : *Checkpoint 2* invite à porter le regard de l'autre côté du parcours migratoire, là où les rêves se brisent et les migrant·e·x·s reviennent.

Deux artistes de la première édition, François Burland (plasticien) et Audrey Cavélius (metteuse en scène), se rendent à Dakar, dans le quartier populaire de la Médina, pour y recueillir des récits de personnes revenues d'une, et parfois de plusieurs tentatives migratoires. Pour ces femmes et ces hommes, c'est la triple peine : après avoir quitté leur famille et affronté un périple de tous les dangers, le retour est marqué par une forte stigmatisation pour « n'avoir pas réussi ». Ces récits sont mis en mots et en images par les personnes elles-mêmes, accompagnées par les deux artistes dans des ateliers mêlant écriture, dessin, photographie et vidéo ; autant de médias facilitant l'expression d'histoires douloureuses. Les créations de Pape Diope, un Sénégalais revenu « fou » de son exil, sont également collectées dans les rues où il dessine sans relâche et sans mot dire sur tout ce qui lui passe sous la main.

Le fruit de ce travail bouleverse : que ce soit l'immense fresque sur papier, les photographies à taille humaine qui lui font face, un film mettant en scène ces migrant·e·x·s de retour, ou encore les dessins au charbon et à l'huile de moteur de Pape Diope. D'autres parties de l'exposition font écho à la première édition, à l'image d'*Une Vie*, qui retrace l'imbroglio administratif d'Eliseu, l'un des MNA de *Checkpoint 1*.



Exposition *Checkpoint 2*, la Ferme des tilleuls, Renens, jusqu'au 23 juin 2024, fermedestilleuls.ch

Entre amour et rage

La journaliste Camille Neveux nous livre un premier roman pour porter la voix des Syrien·ne·x·s qui ont osé affronter le régime de Damas.

Elle nous invite dans le quotidien d'une famille originaire de Daraya, dans la banlieue de Damas, qui a participé aux soulèvements de la révolution de 2011. Aïssa, Moustapha, Nermine et Fulla sont issu·e·s de trois générations différentes. À travers leur histoire, l'écrivaine nous montre l'horreur de la dictature des al-Assad et nous fait remonter aux racines de la révolution.

Aïssa, écœuré par le discours de la propagande du régime, commence à se rebeller et à porter des revendications de démocratie et de liberté. Dans un verger proche de Damas, il apprend aux côtés de son père, Moustapha, l'amour du travail et surtout la valeur du courage. Pendant le soulèvement contre le pouvoir de Bachar

al-Assad, il deviendra un véritable pilier des mouvements révolutionnaires, avant de s'exiler en France à l'âge de 23 ans.

En parallèle, nous suivons un photographe militaire, dont les conditions de travail mettent la lumière sur la dureté du régime. Après avoir vu arriver des corps torturés à l'hôpital où il passe ses journées, il décide de capturer la descente de son pays dans la tourmente. À mesure que l'histoire avance, il se transforme en reporter pris au piège par la guerre et qui cherche à échapper à la mort coûte que coûte.

Spécialisée dans la couverture du Moyen-Orient, la journaliste Camille Neveux veut nous donner à voir un peuple qui, malgré les souffrances qu'il endure depuis de nombreuses années, refuse de renoncer à sa liberté. Bouleversantes, haletantes et foisonnantes, les histoires racontées tentent de nous

amener à comprendre la Syrie actuelle grâce au pouvoir de la fiction.

L'espoir des Syrien·ne·x·s résiste à toute épreuve, comme les pommiers dans *Le verger de Damas*.

Au rythme des événements, tragiques comme glorieux, qui ont marqué la tentative de révolution syrienne, et en nous permettant de mieux comprendre les enjeux politiques et sociaux dans le contexte syrien d'un régime oppressif, ce livre nous questionne sur l'émergence d'un esprit révolutionnaire.



Le verger de Damas, Camille Neveux, Éditions JC Lattès, 2024, 306 pp.

Par Déo Negamiyimana

Un thriller modérément social

Coutumier des thrillers, Bernard Minier nous emmène dans une nouvelle enquête sombre et saisissante avec son nouveau livre, *Les Effacées*. Les lecteur·rice·x·s habitué·e·x·s des écrits de l'auteur y retrouveront Lucia, enquêtrice au sein d'une unité d'élite espagnole, déjà introduite dans un précédent roman, mais dont la lecture n'est pas nécessaire pour comprendre l'intrigue.

L'histoire commence en Galice, où Lucia enquête sur un meurtrier en série qui s'en prend à de jeunes femmes se rendant au travail, tôt le matin. Des « effacées ». Des femmes issues de milieux modestes, kidnappées et retenues pendant plusieurs jours avant que leur corps ne soit retrouvé. Mais alors qu'elle enquête sur cette série de crimes abominables, Lucia est rappelée à Madrid par sa hiérarchie et par les plus hautes sphères

politiques pour une tout autre affaire, qui parviendra rapidement sous le feu des projecteurs, en raison du profil des victimes – toutes extrêmement riches –, de la mise en scène des crimes et du message les accompagnant : « Tuons les riches ! »

On s'attend alors à l'opposition de deux mondes – ceux qui ont, versus ceux qui n'ont pas, ceux que la société voit, versus ceux qui vivent et agissent dans un anonymat total. Cette partie du roman reste toutefois très superficielle. Il ne faut pas s'attendre à un récit engagé, révoltant ou militant, il s'agit avant tout d'un thriller. Et à ce niveau-là, l'auteur remplit parfaitement sa mission : nous avons le droit à une histoire oppressante, angoissante et avec un suspense bien amené.

Grâce au style d'écriture très descriptif de Bernard Minier, on est rapidement

immergé dans l'histoire et dans son univers narratif. La double intrigue génère un certain rythme et l'envie de savoir comment avance chaque enquête.

Le livre se lit facilement mais reste avant tout une distraction plaisante. Bien que très pertinentes, les thématiques sociales sont abordées de manière très sommaire, ce qui ne permet pas de réelle exploration en profondeur. Cela étant, et malgré ces réserves, le roman offre un passe-temps de qualité et saura ravir les amateur·rice·x·s de thrillers.



Les Effacées, Bernard Minier, Éditions XO, 2024, 414 pp.

Par Charlotte Fama



© Loïc Martin

LES MÈCHES DE CHEVEUX Épisode 4

Vous trouverez ici le quatrième des six volets qui composent cette fiction. Dans les épisodes précédents, nous avons fait connaissance de Lenie, une adolescente suisse-ghanéenne, et de sa tante Lina, confrontées au mépris de classe et au racisme. Bonne lecture !

Dîner d'anniversaire d'Inès, l'aînée de Lina. Mère et fille préparent des amuse-bouches dans la vaste cuisine carrée ornée de placards boisés blancs avec Amalia, quand Mathilde annonce :

- C'est bon, Lenie s'est trouvé un apprentissage.
- Un apprentissage ? De quoi ? répond Lina.
- De serveuse.
- De serveuse ?

– En fait on dit spécialiste en restauration. Au moins elle est occupée, après elle pourra toujours faire une maturité professionnelle.

– On peut faire une matu professionnelle après un apprentissage de serveuse ?

À ce moment, Lenie déboule dans l'appartement de Lina, de toute son énergie. Doudoune noire vernie, carré long, boucles du bas décolorées, jeans taille haute gris et haut croppé noir. Trop belle dégaine, se dit Lina en tirant sur l'une des mèches de cheveux de sa nièce.

À table, les discussions fusent sans queue ni tête. Soudain Lenie s'énervé :

– Tu as minimisé le racisme qu'on a subi, Amalia et moi, fait-elle en direction de sa mère.

– Moi aussi, on m'a fait sentir que je venais d'une famille de prolos, ce genre de mécanisme ça se reproduit encore et toujours, il faut ignorer, rétorque Mathilde.

– On n'est pas des prolétaires, dis donc, corrige Jakob. Ma famille avait quand même de l'argent.

– Tu ne peux pas comparer la xénophobie, ni même le classisme avec le racisme, c'est plus violent, affirme Lina, sans répondre à Jakob que ce qui lui a manqué, ça n'a jamais été l'argent.

– Tu minimises le racisme, observe Lenie en direction de sa mère.

– Je ne nie pas, j'ai voulu vous protéger en vous proposant d'ignorer.

– Tu ne peux pas l'ignorer, la ramène une nouvelle fois Lina, c'est plus violent que d'être snobé pour des attitudes de prolo.

– Pour moi toutes les formes de rejet sont odieuses. Même combat ! continue Mathilde.

– Non ! répondent en cœur Lina et Lenie.

– Si tu nies le racisme, tu peux difficilement lutter contre, poursuit Lina.

– Ouais, rétorque Lenie. Et si t'es antiraciste tu défends aussi les personnes homosexuelles.

Alors Amalia s'en mêle :

– Je suis antiraciste, par contre les LGBT, c'est pas mon truc.

– Mais tu ne peux pas être antiraciste et homophobe... enfin, c'est un drôle de mix, corrige Lina. En déplorant que Daniel, son fils, tienne le même genre de propos qu'Amalia.

– Ouais t'es folle toi, fait Lenie. C'est aussi grave d'être homophobe que raciste. Et on dit LGBTQIA+.

– C'est vrai que le racisme est plus violent que le classisme ou la xénophobie, observe Mathilde après un temps de réflexion. Il s'en prend à ton corps, ta peau. J'ai minimisé pour vous en prémunir, et parce qu'à mes yeux vous étiez sublimes, il était donc inutile de prêter le flanc à ces idioties.

Après le départ de sa famille, Lina retrouve Inès sur son lit, recroquevillée sur son smartphone.

Encore un corps de fille, fluette, poitrine menue, mais déjà quelque chose qui dans l'expression du visage lui donne des airs de femme.

– Inès ?

– Je vais pas bien maman.

– Mais pourquoi ?

– Grand-maman Lucie va mourir.

– Mais pas tout de suite.

– Mais si, elle va mourir, ne fais pas comme si c'était pas vrai. On lui donne très peu de temps.

– Mhm...

– C'était l'endroit où je me sentais le plus en sécurité, chez grand-maman.

– Je sais, fait Lina en s'asseyant à côté de sa fille pour la prendre dans ses bras. Une zone neutre, sans tir croisé entre papa et moi.

– Oui.

– Tu vas pouvoir la voir encore quelque temps.

– Arrête maman, tu sais qu'elle va mourir.

– Oui... Parle-lui le plus possible, Inès, va la trouver dès que tu peux. Profite de sa présence et montre-lui que tu l'aimes.

Des moments d'angoisse et de tristesse, avec cette posture recroquevillée sur son lit, Inès en avait eu d'autres. C'était sa manière de se préparer à la mort de sa grand-mère. Très vite, la maladie a affecté Lucie au point qu'elle ne pouvait plus marcher, ni tenir assise sans une sangle pour l'empêcher de se plier en deux, ni même porter ses couverts à sa bouche. Quand Lina passait la voir avec les enfants, Daniel rappelait leurs souvenirs communs à sa grand-maman. Les tours en Alfa avec Françoise Hardy, *Tous les garçons et les filles de mon âge* sur l'autoradio, les vacances à Vallorcine, les goûters que Lucie leur amenait à lui et Inès sur

le canapé moelleux du salon sans qu'ils aient à se lever... Tout en lui caressant le bras et la main, il émouvait Lucie, la faisait sourire, en évoquant d'autres épisodes partagés qu'elle-même avait oubliés, les escaliers glissants des gorges du Trient, le crocodile du zoo de Servion, la taf de cigarette qu'elle leur avait laissé tirer au grand dam de Lina. Mais à un certain point, c'était devenu trop dur pour lui de la voir... Il s'agitait, refusait de rester à table pour le dîner, s'éloignait et attendait sur un canapé à distance que Lina mette un terme à la visite. Quand il n'avait plus été possible de voir Lucie ailleurs que dans la chambre de son EMS, Daniel s'absorbait dans une tablette, un smartphone, ou faisait les cent pas dans les couloirs. Même Lina, qui n'était pas aussi proche de Lucie que ses enfants, avait eu du mal à voir à quel point la maladie l'affectait. Par moments, elle discutait avec une tante, une cousine ou une infirmière pour ne pas être trop proche d'elle, pour ne pas devoir la regarder ou échouer à la comprendre. Et elle ne pouvait s'empêcher de laisser transparaître une forme de découragement. Inès, elle, n'avait jamais flanché. À chaque fois qu'elle rendait visite à sa grand-mère, elle se montrait joyeuse. Elle l'aidait à manger, poussait sa chaise roulante, lui contait ses choix vestimentaires, ses astuces maquillage, des moments choisis de ses vacances ou de sa scolarité, vidéos de smartphone à l'appui. Même quand elle avait su que ce serait la dernière fois, Inès avait pris sur elle pour ne lui offrir que de la joie.

Elle s'était jetée plusieurs fois dans les bras de Lina en sanglotant :

– Je ne veux pas qu'elle meure...

Elle avait pleuré à nouveau quand elle avait appris la nouvelle de sa mort et pendant toute la cérémonie d'adieu. Puis, peu de temps après, elle avait déclaré à Lina :

– Je pensais que ça allait être terrible, mais je ne suis pas trop triste, ça va.

– Tu as eu beaucoup de chagrin depuis que la maladie s'est déclarée, c'était ta manière de te préparer.

– C'est vrai.

– Lucie a été incroyable. Chaque fois qu'on allait la voir, elle se faisait belle pour nous, avec ses pulls en cachemire, ou le collier que tu lui avais offert. Elle nous écoutait, nous encourageait. Cette force mentale, c'est quelque chose de précieux qu'elle t'a transmis. D'ailleurs, tu es un peu comme elle.

Jamais Lina ne s'était imaginé pleurer la mort de Lucie. Elle l'avait connue quand elle était tombée amoureuse de Mathieu, son fils, puis comme grand-mère trop gâteuse envers leurs jeunes enfants. Elle s'impatientait de ses manières ultra-bourgeoises, de son babillage incessant qui lui semblait aussi vain que son oisiveté, de l'argent qu'elle distribuait à tout-va. Elle détestait la voir arroser ses enfants de mille cadeaux superflus, un motif de conflits incessants avec Mathieu. Il lui semblait alors que jamais elle ne trouverait un terrain d'entente avec elle. Peut-être Lucie avait-elle eu un



© Loïc Martin

même sentiment de défiance envers Lina. Trop tranchante, trop exigeante, trop à exhiber sa jeunesse, ses chairs, jupes courtes, épaules nues, jeans ultra slim sur talons hauts, les enfants sur le sein à tout-va.

Très vite Lina s’était lassée de la présence envahissante de Mathieu dans tous les aspects de leur vie familiale. Sa manière de repasser derrière elle pour ajuster le linge sur l’étendoir, qu’elle avait suspendu à la va-vite, sans y accorder trop d’importance, ou de renouer le bonnet qu’elle venait de mettre à sa fille. Très vite, elle avait cessé de l’aimer. À son désamour, Mathieu avait opposé la politique de la terre brûlée. Rupture avec armes et fracas assortie d’un dénigrement permanent. Plus aucun échange, plus aucune aide pour les enfants, hormis le temps qu’ils passaient chez lui ; des bâtons dans les roues en permanence. Quand Lucie avait compris ce qui se passait, elle s’était rapprochée de Lina. Tout ce que Lina n’avait pu conserver du lien avec le père de ses enfants, elle se mit à le construire avec elle. Ensemble, elles parlaient des enfants, que leur père confiait régulièrement à Lucie. Elles s’organisaient pour leurs devoirs, leurs activités sportives, leur temps libre. Lucie lisait les articles scientifiques et les livres que Lina écrivait, participait aux conférences publiques qu’elle donnait, se baladait en montagne avec elle, les enfants, des amis, d’autres membres de sa famille, partageait des repas au restaurant, des visites aux musées. Lucie payait les cotisations des clubs sportifs des enfants, leur matériel de sport, leurs forfaits de ski, de téléphonie mobile, donnait une enveloppe avec de l’argent à Lina –qui ne pestait plus sur ses largesses– quand elle partait en vacances avec les enfants. Lucie gardait même les enfants pour que Lina puisse voir son amoureux du moment.

Puis, la maladie s’était déclarée. Lucie, qui avait couru le monde, était retournée vivre dans le Vieux-Pays où elle conservait une famille abondante. Très peu de temps après, sa mobilité s’était tellement réduite qu’elle avait dû intégrer un EMS. D’abord un home de second ordre, le seul qui, dans l’urgence, ait pu l’accueillir, puis le meilleur établissement de la ville, celui où sa propre mère avait passé ses derniers jours. En voyant la différence entre les deux établissements, Lina s’était fait la réflexion que la situation immuablement privilégiée de Lucie la retiendrait toujours de l’aimer sans réserve. Mais peu importait, Lucie l’avait soutenue, alors Lina lui rendrait la pareille maintenant que sa vie s’était réduite aux murs de cet EMS. De manière presque scolaire, elle lui donnait des nouvelles des enfants, leur demandait de l’appeler, passait la voir avec ou sans eux, en n’omettant jamais d’acheter un bouquet de fleurs. Même depuis son home, Lucie avait continué à aider Lina et ses enfants de son regard, de son écoute et de ses enveloppes. Puis, quand la maladie l’avait réduite au point d’entamer sa dignité, elle avait activé les dispositions qu’elle avait prises pour quitter ce monde. Lors de sa dernière visite, Lina lui avait tenu la main et murmuré :

– Merci beaucoup.

En sortant de sa chambre, elle n’avait pu se retenir de pleurer. Longtemps. Elle pleurait encore dans la voiture avec les enfants, même si elle s’efforçait de ne plus le faire, car ce n’était pas sa mère qui était sur le point de mourir, mais la mère de leur père, et que les enfants n’aiment pas voir leurs parents pleurer, ça entame l’image d’infailibilité qu’ils veulent avoir d’eux. Elle pleurait parce qu’elle ne verrait plus Lucie, parce que sans elle sa famille redevenait complètement clivée. Et parce que pendant ces longs mois où la maladie l’avait inlassablement amoindrie, Lucie l’avait profondément émue par sa résilience ; elle lui avait montré que dans chaque situation, il y a toujours une marge de manœuvre.

Le jour de l’enterrement, Lina s’est trompée de chapelle et, avec elle, une dame qui venait de Belgique. Ensemble, elles ont couru vers l’autre chapelle du quartier.

– Incroyable, le nombre de bondieuseries au mètre carré qu’il y a dans ce pays, a observé Lina.

– Oui, a répondu en riant celle qui s’est présentée comme Claude, une amie d’enfance de Lucie, du même internat.

– Je n’aimerais pas arriver en retard à la cérémonie, je l’aimais beaucoup, a dit Lina en courant.

– Elle aussi ! Elle me parlait sans cesse de vous. I

Nadia Boehlen

Suite dans le prochain numéro.



© Simon Mäder

PRIDES EN SUISSE LES DROITS QUEER SONT DES DROITS HUMAINS !

Que la saison de la Pride 2024 commence ! Depuis le début du mois de juin, des milliers de personnes descendent à nouveau dans la rue pour défendre les droits des LGBTQIA+ et célébrer la diversité de la communauté queer.

Ce qui est aujourd’hui avant tout une célébration colorée de la diversité a débuté autrefois comme une protestation militante contre la discrimination et la violence. Les prides rappellent le soulèvement de Stonewall en juin 1969, lorsque les personnes queer se sont opposées énergiquement à la violence policière et aux descentes de police dans un bar new-yorkais.

Mais la lutte pour l’égalité des droits des personnes LGBTQIA+ n’est pas terminée. Un coup d’œil au rapport annuel d’Amnesty montre que l’opposition contre les revendications des personnes

queer a augmenté dans le monde entier, renforcée par l’agenda anti-queer des mouvements populistes et des régimes autocratiques.

En Suisse, le groupe QueerAmnesty s’engage pour les droits des LGBTQIA+. Il se focalise entre autres sur le soutien aux personnes LGBTQIA+ réfugiées, particulièrement vulnérables et toujours confrontées à la discrimination, même en Suisse.

Cette année encore, des prides auront lieu tout au long de l’été dans de nombreuses localités suisses. Alors que celle de Zurich fêtera trois décennies d’existence, la pride romande se tiendra pour

la première fois à Martigny les 19 et 20 juillet, avec comme slogan: « Soi-même, partout ». Il s'agit de la troisième pride organisée en Valais, après celles de Sion en 2001 et 2015.

Pour plus d'infos sur les dates et lieux des prides de cette année: amnesty.ch/lgbti



JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉ·E·X·S 2024 PLUS DE PROTECTION POUR LES PERSONNES RÉFUGIÉES

Le 20 juin, la Journée mondiale des réfugié·e·x·s mettra l'accent sur les nouvelles règles européennes en matière d'asile et sur la situation des mineur·e·x·s en fuite.

Cette année, Amnesty met l'accent sur les problèmes majeurs engendrés par le « régime d'asile européen commun (RAEC) ». Les États membres de l'Union européenne ont fixé des normes minimales pour la mise en œuvre des procédures d'asile et l'hébergement des demandeur·euse·x·s d'asile. Ces mesures s'appliquent également à la Suisse en tant que membre de Schengen. Les défis posés par les requérant·e·x·s d'asile mineur·e·x·s non accompagné·e·x·s (RMNA) seront au cœur de la Journée mondiale des réfugié·e·x·s 2024. La Suisse doit absolument améliorer la protection de ce groupe particulièrement vulnérable.

Dans toute la Suisse, des groupes d'Amnesty organisent des actions pour une politique d'asile juste et humanitaire. Pour en savoir plus: amnesty.ch/agenda

Le groupe QueerAmnesty existe depuis 1997 et cherche toujours des bénévoles. Vous trouverez plus d'informations sur son site queeramnesty.ch.

Patrick Walder, campagne « Protect the Protest »

POUR DES MANIFESTATIONS SÛRES ET COLORÉES

Sur shop.amnesty.ch, vous pouvez commander la bannière « Droits humains pour tous », ainsi que les autocollants « Protect the protest » pour accompagner les manifestations auxquelles vous participez. Vous trouverez également le guide pour manifester *Connais tes droits!*, qui informe sur les droits et les devoirs lors des manifestations, sur notre site: amnesty.ch/droit-de-manifester.

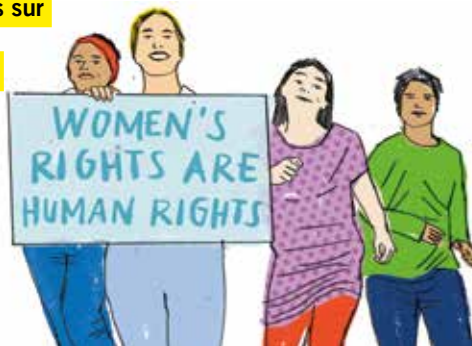
GRÈVE FÉMINISTE 2024 NOUS NE LÂCHERONS RIEN !

La Suisse est loin de garantir l'égalité entre les genres et celle des droits des personnes LGBTQIA+. Les femmes et les minorités sexuelles font encore et toujours l'objet de discrimination et de violences spécifiques.

En juin, de nombreuses manifestations seront organisées pour réclamer les mêmes droits pour touxtes (lire aussi l'article ci-dessus sur les prides).

Au centre de la grève féministe du 14 juin, la discrimination envers les femmes dans le cadre du travail. Car aujourd'hui encore, les femmes reçoivent des salaires moins élevés et des pensions plus basses, et la conciliation entre travail et vie de famille est loin d'être assurée. En outre, les femmes sont souvent victimes de harcèlement sexuel et de sexisme.

Participez à la grève des femmes et visitez notre stand sur la place Fédérale à Berne (à partir de 16h). Vous trouverez plus d'informations sur les lieux des manifestations sur www.14juin.ch



Illustrations: Kathrin Frank

PÉTITION

**LIBÉREZ TOUTES LES PERSONNES EMPRISONNÉES
POUR AVOIR EXERCÉ LEUR LIBERTÉ D'EXPRESSION !**

**ACCÈS DIRECT
À LA PÉTITION
EN LIGNE**



Au ministre de la Justice d'Arabie saoudite, Walid bin Mohammed al-Samaani

Manahel al-Otaibi, une professeure de fitness, a été condamnée à onze ans de prison pour avoir enfreint la loi sur la cybercriminalité. Elle n'a commis aucun délit et a été poursuivie uniquement en raison de son engagement pour les droits des femmes.

Le 14 avril, elle a pu reprendre contact avec sa famille pour la première fois depuis son arrestation en novembre 2022. La jeune femme de

29 ans a indiqué qu'elle était détenue à l'isolement à la prison d'al-Malaz.

Je vous demande par la présente de faire en sorte :

■ que Manahel al-Otaibi soit libérée immédiatement et sans condition, étant donné qu'elle n'est détenue que pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression ;

■ de ne pas utiliser le Tribunal pénal spécial pour réprimer systématiquement les actions militantes en faveur des droits humains et de la liberté d'expression ;

■ d'abroger ou de modifier substantiellement les lois sur le terrorisme et la cybercriminalité qui punissent la dissidence pacifique, ou d'adopter de nouvelles lois qui soient pleinement compatibles avec les normes internationales en matière de droits humains.

Nom	Prénom	Adresse	Signature
1			
2			
3			
4			
5			

AMNESTY
INTERNATIONAL



Veuillez envoyer le formulaire complété au plus tard le 1^{er} juillet 2024 à Amnesty International, Section suisse, case postale, 3001 Berne.

ARABIE SAOUDITE AU ROYAUME DE LA RÉPRESSION



© Fayed Nureidine/AFP/Keystone

Manahel al-Otaibi a été arrêtée par les autorités saoudiennes le 16 novembre 2022. Jusqu'en avril 2024, on ignorait où elle se trouvait. Elle est désormais détenue à l'isolement à la prison al-Malaz de Riyad. Fin avril, la jeune femme avait été condamnée à onze ans de prison pour avoir appelé à soutenir les droits des femmes sur les réseaux sociaux et publié des photos d'elle portant des vêtements « choquants », selon le jugement.

Manahel al-Otaibi fait partie des nombreuses personnes condamnées pour avoir exercé leur liberté d'expression. Une analyse d'Amnesty International montre que la situation des droits humains en Arabie saoudite s'est considérablement détériorée ces dernières années.

Une évolution qui contraste fortement avec l'image de progrès que le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane diffuse dans le monde entier à grand renfort de campagnes coûteuses. Les autorités font venir des personnalités du sport et du monde du spectacle pour parler des soi-disant progrès réalisés dans le pays, et détourner ainsi l'attention des violations des droits humains. L'édition 2034 de la Coupe du monde de football masculin, pour laquelle l'Arabie saoudite est en lice, serait pour le royaume une nouvelle occasion de se mettre en avant.

Les voix critiques sont une épine dans le pied du gouvernement, car elles contredisent l'image moderne et progressiste que l'Arabie saoudite veut se donner.

Natalie Wenger

Aidez-nous à faire entendre la voix des personnes touchées par la répression de la liberté d'expression en signant notre pétition ci-dessus.

AMNESTY-BOUTIQUE

Nos produits sont fabriqués de manière durable et éthique.

**PLUS DE PRODUITS DURABLES ET
ÉQUITABLES SUR SHOP.AMNESTY.CH**



JEU DE SOCIÉTÉ « COURAGE »

Jeu de stratégie avec huit missions,
40 défenseur·euse·x·s des droits
humains et 200 tâches créatives.
Pour 3 à 6 personnes âgées de
10 ans et plus.
En allemand ou français.

Français: Art. 2500.007.F / Fr. 69.90
Allemand: Art. 2500.007.D / Fr. 69.90

LANIÈRE PORTE-CLÉS

Tour de cou porte-clés (lanyard) griffé Amnesty
International avec mousqueton et anneau.
Pratique pour clés, badges,
etc. Fabriqué en Italie à
partir de PET 100 % recyclé
(polyester).

Art. 2300.024 / Fr. 5.–



STYLO-BILLE CARAN D'ACHE

Le classique du design suisse en nouveaux coloris.
Confortable d'utilisation, indémodable, solide et
rechargeable. Fabrication suisse.



En étui avec un porte-mines (0,7 mm),
gris foncé, logo en blanc sur
le côté gauche.

Art. 2420.027 / Fr. 52.–



Solo, jaune métallisé,
logo noir sur le côté gauche.

Art. 2420.026 / Fr. 30.–

COUTEAU DE POCHE VICTORINOX

Nouvelles versions en noir, logo blanc.
Fabriqué en Suisse.



DELUXE TINKER

Pour bricoler et réparer,
17 fonctions.

Art. 2300.037.DT / Fr. 49.–

SPORTSMAN

Modèle simple,
13 fonctions.

Art. 2300.037.S / Fr. 25.–



JE COMMANDE LES ARTICLES SUIVANTS :

Quantité	Nom de l'article	Taille	Art. n°	Prix

Nom: Rue:

Lieu: E-mail:

Tél.: Signature:

Numéro de membre / client·e·x (si connu):

Envoyez vos commandes
à Amnesty International,
case postale, 3001 Berne
ou commandez sur notre
boutique en ligne:
shop.amnesty.ch